

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Secrétariat

national

Du congrès
de Marseille
au congrès
de Nancy

JANVIER 2023 - AVRIL 2025

C81^e congrès
du Parti socialiste



Chère camarade, cher camarade,

Nous t'adressons le rapport d'activité du Secrétariat national depuis le congrès de Marseille. Ce document synthétise nos actions, combats et réflexions menés collectivement au cours des années 2023, 2024 et jusqu'aux premiers mois de 2025. Il s'appuie sur les informations régulièrement partagées via nos newsletters, communiqués de presse, billets et autres moyens de communication interne.

Notre objectif est de te présenter une vue d'ensemble des sujets majeurs sur lesquels notre parti s'est mobilisé durant cette période intense, marquée par notre opposition aux politiques des gouvernements Macron, la préparation active d'échéances électorales majeures et une démarche de réflexion et de mobilisation pour reconquérir notre place au cœur de la gauche.

Ces années ont été l'occasion de porter haut notre projet social et écologique et de défendre les intérêts des Françaises et des Français. Nous nous sommes positionnés comme une opposition «utile», visant à arracher aux gouvernements des avancées concrètes pour nos concitoyennes et concitoyens, tout en dénonçant les mesures que nous jugeons injustes ou dangereuses, susceptibles de faire le lit de l'extrême droite que nous n'avons jamais cessé de combattre, en France, en Europe et dans le monde

Corinne Narassiguin,
Secrétaire nationale à la coordination
et aux moyens du parti

Sommaire

1 Un parti force de réflexion

UNE DIRECTION RESTRUCTURÉE ET AU TRAVAIL > 4

L'INSTALLATION D'UN GROUPE D'EXPERTS > 4

LE LANCEMENT DU MÉDIA DES IDÉES > 5

LUTTE ET VEILLE CONTRE L'EXTRÊME DROITE > 6

LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE > 8

LE SECRÉTARIAT NATIONAL À LA VEILLE ET À LA PROSPECTIVE > 9

LE TEMPS DES CONVENTIONS NATIONALES > 10

QUEL BUDGET VOULONS-NOUS ? > 14

L'URGENCE ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSITION > 16

2 Un parti force de propositions

LE TEMPS DES NOUVEAUX CHANTIERS DU PROJET > 18

LES GROUPES DE TRAVAIL > 20

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE > 21

REMETTRE L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE AU CŒUR DES PRIORITÉS > 22

DÉFENSE DE LA CULTURE ET DES ARTISTES > 26

LE SPORT > 27

NOTRE ENGAGEMENT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL > 29

3 Un parti force de mobilisation

POUR DÉFENDRE LES DROITS DU MONDE DU TRAVAIL ! > 32

POUR UNE AGRICULTURE RÉMUNÉRATRICE POUR LES AGRICULTEURS ET UNE ALIMENTATION SAINE > 34

DÉFENSE DES DROITS, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PRINCIPES RÉPUBLICAINS > 35

LE CAMPUS DE BLOIS > 39

VIE DU PARTI MOBILISATION MILITANTE ET OUTILS > 40

4 Une force électorale

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES > 42

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES > 43

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES > 44



**Un parti force
de réflexion**

UNE DIRECTION RESTRUCTURÉE ET AU TRAVAIL

La structuration du Secrétariat national issu du congrès de Marseille a évolué. Elle se présente désormais sous la forme d'une direction bicéphale, avec d'une part une **Coordination nationale** regroupant 10 pôles thématiques. Ces pôles tiennent compte des contributions générales et thématiques déposées au congrès : Droits des femmes ; Travail, emploi, entreprendre ; Planification écologique et économie ; Aménagement du territoire et bifurcation écologique ; Éducation, culture, sports, vie associative ; Institutions, démocratie, décentralisation, protection des citoyennes et des citoyens ; Santé et lutte contre la désertification médicale ; Solidarités ; Europe, monde. Cette organisation par pôles thématiques, qui avait déjà existé au Parti socialiste après le congrès de Poitiers, a permis de multiplier les synergies entre les secrétariats nationaux d'un même pôle et de mieux associer les secrétariats adjoints au travail de la direction.

D'autre part, un **Secrétariat général** regroupe les pôles opinions-élections, développement de la vie du parti, relations extérieures, campagnes de communication et nouveaux médias, ainsi que la lutte contre l'extrême droite. Deux postes de Premiers secrétaires nationaux délégués et un secrétariat national aux conventions du parti complètent cette architecture.

C'est un Secrétariat national réorganisé, renouvelé, paritaire et rajeuni qui s'est mis au travail dès sa nomination.

L'INSTALLATION D'UN GROUPE D'EXPERTS

Depuis la mise en sommeil en 2012, puis la disparition deux ans plus tard de son Conseil scientifique, le Parti socialiste n'était plus doté d'un groupe d'experts pour accompagner sa réflexion. Après le congrès de Marseille, pour répondre à ce besoin, le Premier secrétaire a confié à Jérôme Saddier et Chloé Ridet la constitution du Groupe d'experts. Très rapidement, celui-ci a rassemblé près de 80 membres, aux domaines d'expertise et aux parcours très diversifiés.

→ COMPOSITION ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Si une courte majorité des membres du groupe sont adhérents du PS, beaucoup nous ont rejoints sur sollicitation à la faveur de la dynamique d'ancrage à gauche du PS. Il est à noter une forte proportion de jeunes parmi ces experts, avec des profils très complémentaires.

Le groupe d'experts s'est souvent réuni et a régulièrement répondu à des demandes circonstanciées du Secrétariat national et du cabinet du Premier secrétaire. Il a également contribué aux deux campagnes électorales nationales - européennes et législatives.

Voici, à titre d'exemples, les notes et éléments transmis en 2025 :

- Note sur les ingérences des plateformes numériques en France et en Europe, 11 janvier.
- Éléments transmis suite à la polémique sur le droit du sol à Mayotte, 10 février.
- Éléments suite à une visioconférence avec Antoine Bristielle, sur les attentes de l'électorat à l'égard de l'écologie et les leçons à en tirer pour le Parti socialiste, 14 février.
- Note sur la dissuasion nucléaire, 13 mars.
- Note sur les effets des droits de douane de Donald Trump sur l'économie française et ses partenaires, 10 avril.

→ PRÉCONISATIONS DES ANIMATEURS

Une interconnaissance et une fluidité plus grandes avec les secrétaires nationaux sont à rechercher pour l'avenir, de même qu'une feuille de route de moyen/long terme afin d'organiser nos travaux. Un séminaire conjoint entre les experts et le Secrétariat national serait souhaitable.

L'intégration au dispositif de préparation du projet du PS sera à organiser, notamment à travers l'appropriation par le groupe de la matière issue de l'initiative «*Notre France, parlons-en !*».

Ce groupe aurait sans doute vocation à animer et à participer à un institut de réflexion et de formation permanent qu'il conviendrait de créer au sein du Parti.

LE LANCEMENT DU MÉDIA DES IDÉES

En juin 2023, Olivier Faure a confié à Luc Broussy et Sarah Proust la responsabilité de créer une émission permettant d'organiser le débat et la rencontre avec le monde intellectuel. Déjà les «Live du Projet» en 2021 étaient un rendez-vous mensuel qui, durant tout un semestre, avait permis de produire des émissions thématiques où secrétaires nationaux et invités extérieurs échangeaient.

Depuis le congrès de Marseille, le Média des Idées a donné lieu à 6 émissions qui ont traité de la question du peuple, des médias, de la laïcité, du travail, de l'immigration... Ce qui a permis de recevoir des personnalités issues du monde artistique et intellectuel, dont certaines n'avaient jamais – ou depuis bien longtemps – franchi le seuil du Parti socialiste.

On peut notamment citer Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018 ; Erik Orsenna, prix Goncourt 1988 ; Stéphanie Roza, philosophe ; Bruno Palier du CNRS ; Dominique Sopo, président de SOS Racisme ; Tania de Montaigne, essayiste ; Nathalie Sonnac, professeure à Paris 2 spécialiste des médias ; François Héran, démographe et professeur au Collège de France.

Une édition du Média des Idées a eu lieu lors de l'Université d'Été de Blois 2023 en présence notamment des journalistes Patrick Cohen et Fabrice Arfi, au moment de la prise de pouvoir de Bolloré sur le JDD.

→ PRÉCONISATIONS DES ANIMATEURS

Mis en pause en raison de la succession des élections européennes puis législatives, le Média des Idées a évidemment vocation à continuer son œuvre, quitte à être adossé à un média écrit.



LUTTE ET VEILLE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

La montée de l'extrême droite en France, en Europe et aux États-Unis représente une menace croissante pour nos démocraties et nos valeurs républicaines. En France, les idées d'extrême droite gagnent du terrain, alimentées par des discours de haine et de division. En Europe, des partis d'extrême droite accèdent au pouvoir ou influencent les politiques nationales, remettant en cause les droits fondamentaux et les principes de solidarité. Aux États-Unis, le trumpisme et ses relais continuent de propager des idéologies dangereuses, attisant les tensions sociales et raciales. Face à cette menace, il est impératif de renforcer notre vigilance, de défendre nos valeurs et de promouvoir une société inclusive, juste et solidaire.

Le Secrétariat national Lutte et veille contre l'extrême droite est une première au Parti socialiste. Un travail conséquent avait été mené de 2014 à 2017, sous l'impulsion de Sarah Proust et Elsa Di méo, mais il s'agissait d'une simple coordination. Animé par Sarah Kerrich et Ninuwé Descamps, ce secrétariat inscrit son action dans une démarche stratégique visant à renforcer la mobilisation, à structurer la veille et à contrer l'influence de l'extrême droite au niveau national et européen. Les activités menées reflètent un engagement multidimensionnel, alliant veille stratégique, production d'outils, mobilisation militante et interventions publiques.

1. DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS

Les déplacements ont permis de consolider les réseaux locaux, de sensibiliser les militants et de coordonner les initiatives départementales : Vaucluse, Alpes Maritimes, Var, Loiret, Yvelines, Hauts-de-Seine, FFE, Yonne, Nièvre. Dans le cadre de la Convention Retrouvons le Peuple, d'autres déplacements ont été effectués avec les mêmes objectifs : Loire-Atlantique (Nantes), Châtellerauld (Vienne), Toulouse (Haute-Garonne), Aude, Calvados (Caen), Ille et Vilaine (Rennes, Redon), Ain (Bourg-en-Bresse), Nord (Roubaix, Pyrénées-orientales (Pau).

2. VEILLE HEBDOMADAIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Suivi rigoureux des discours, publications et campagnes de l'extrême droite sur les principales plateformes numériques.
- Production de rapports synthétiques à destination des instances nationales et des référents fédéraux.
- Identification des tendances émergentes pour anticiper les stratégies de l'ED.



3. GROUPE DE VEILLE CONTRE L'EXTRÊME DROITE

- Animation d'un groupe dédié à la centralisation des informations sur les activités de l'extrême droite.
- Coordination avec les référents fédéraux pour garantir la transmission rapide des alertes.
- Production de notes stratégiques pour orienter les prises de position publiques.

4. SÉMINAIRE ET AUDITIONS D'EXPERTS SUR L'EXTRÊME DROITE

- 15 mars 2025 : Organisation d'un séminaire national réunissant experts, militants et élus pour analyser les dynamiques de l'extrême droite,
- Mai-juillet 2023 : Organisation d'un cycle de visio-conférences avec des chercheurs, linguistes, communicants pour décrypter et savoir riposter à l'extrême droite avec les participations de *Raphaël Llorca* (linguiste et expert FJJ), *Achraf Ben Brahim* (sociologue du numérique expert FJJ), *Antoine Bristielle* (chercheur, expert FJJ), *Nonna Mayer* (chercheuse CNRS), *Samuel Thomas* (président de la Maison des Potes)
- Animation de groupes de travail sur les thèmes de la communication, de la mobilisation citoyenne et de la riposte juridique.
- Élaboration d'un plan d'action pour renforcer la coordination entre les structures locales et nationales.

5. ACCOMPAGNEMENT DES RÉFÉRENTS FÉDÉRAUX

- Soutien individualisé aux référents dans la mise en œuvre des actions de veille et de sensibilisation.
- Création d'un espace d'échange pour partager les initiatives locales et mutualiser les ressources.

6. ÉLABORATION DE GUIDES NUMÉRIQUES

- Finalisation en cours du Guide numérique niveau 1, destiné à outiller les militants pour identifier et contrer les discours de l'extrême droite (publication imminente)
- Avancement de la rédaction du Guide niveau 2, axé sur des stratégies avancées de mobilisation et de riposte.

7. AIDE AUX CAMARADES SUR LES VOTES LIÉS À L'EXTRÊME DROITE

- Conseils stratégiques aux élus et responsables nationaux sur les positions à adopter face aux propositions de l'extrême droite.
- Implication pendant la campagne des élections européennes sur la riposte et la campagne de terrain face à l'extrême droite.

8. INTERVENTIONS AUX UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE BLOIS

- Participation à plusieurs ateliers et conférences lors des deux Campus 2023 et 2024 de Blois, avec des interventions sur les thèmes de la lutte contre l'extrême droite et de la mobilisation citoyenne.
- Animation d'un atelier sur les outils numériques pour contrer les discours de l'extrême droite.

9- ACTIVITÉS PLUS CONFIDENTIELLES

- Animation d'un compte parallèle pour diffuser des messages percutants et mobilisateurs.
- Utilisation de ce canal pour sensibiliser un public plus large aux dangers de l'extrême droite, avec une tonalité adaptée aux réseaux sociaux.
- Suivi des interactions pour évaluer l'impact et ajuster les contenus.



LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ce pôle est à l'intersection de plusieurs secrétariats nationaux dans un contexte marqué par la persistance d'une fracture numérique et la montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA).

Celle-ci représente en effet l'une des avancées technologiques les plus prometteuses de notre époque, avec un potentiel transformateur pour divers secteurs. Cependant, son intégration dans la société, au cœur de la transition numérique, soulève des enjeux cruciaux. Il est essentiel de garantir que l'IA serve l'intérêt général, en favorisant l'inclusion, l'équité et la durabilité. Cela nécessite une régulation adaptée, une éducation accrue et une collaboration entre les secteurs public et privé pour maximiser les bénéfices de l'IA tout en minimisant ses risques.

La transition numérique doit, pour sa part, être pensée de manière à réduire les fractures numériques, assurer la protection des données personnelles et promouvoir une utilisation éthique et transparente des technologies.

Animé par Franck Gagnaire, Isabelle Rocca, Mathieu Hazouard, le pôle transition numérique et IA a traité plus particulièrement trois sujets :

- La nécessaire régulation de la transition numérique et les conséquences de la transition numérique de l'économie sur les moyens de l'action publique ;
- La transition numérique des services publics et ses conséquences sur leur accessibilité ;
- L'intelligence artificielle au service de l'intérêt général.



1. LES TRAVAUX SUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE ENTAMÉS AVEC LA CONVENTION «EUROPE».

Ils ont mis en évidence la nécessité de poser de nouvelles régulations pour que celle-ci serve l'intérêt général et soit contrôlée démocratiquement. Or, l'essor de l'économie numérique tend à limiter les moyens de l'action publique, puisqu'elle se soustrait plus facilement à la fiscalité, qui est territorialisée. Cela pose la question du droit d'imposition dans le pays où l'activité est exercée et de la lutte contre le dumping fiscal. Plus généralement, l'importance des standards européens en la matière a fait l'objet d'une contribution dans le cadre de cette convention sur l'Europe.

2. DES TRAVAUX POURSUIVIS AVEC LA CONVENTION «RETROUVONS LE PEUPLE».

Ils se sont concentrés sur l'impact du numérique sur l'accessibilité des services publics. À ce titre, la politique d'inclusion numérique apparaît encore embryonnaire. L'inscription dans la loi d'un principe selon lequel c'est l'administration qui est responsable de l'accès au service (et non l'utilisateur) est une piste à creuser. Émilie Agnoux du think tank «Le Sens du Service Public» a été auditionnée dans ce cadre, et une contribution a été déposée à la convention «Retrouvons le peuple».

3. CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA).

Il inclut plusieurs autres secrétariats nationaux (transition énergétique, enseignement supérieur et recherche) et a permis de commencer un travail sur le vaste chantier de l'intelligence artificielle. À l'occasion du Sommet pour l'Action sur l'Intelligence Artificielle de février 2025, nous avons pu affirmer notre volonté de voir une IA au service des grandes transitions et des citoyens se développer : l'IA doit être mise au service de l'intérêt général avec une gouvernance mondiale. Pour traiter de cette question, nous avons convenu de travailler avec des chercheurs qui ont commencé à participer à nos échanges, notamment une équipe qui a monté un observatoire spécifique, en lien avec 10 autres universités européennes.

LE SECRÉTARIAT NATIONAL À LA VEILLE ET À LA PROSPECTIVE

À l'issue du congrès de Marseille, ce Secrétariat a été confié à Maxime des Gayets pour travailler sur le moyen et le long terme.

Trois orientations ont guidé son action et ont inspiré les travaux de la direction du parti et la programmation des universités d'été de Blois : la préparation d'un agenda politique permettant d'anticiper les principales prises de parole et expressions du parti ; dans la lignée des travaux du philosophe politique américain Michael Sandel, une réflexion sur la marchandisation de la société ; et enfin une étude sur l'action de la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, sur la santé et la politique du bien-être et sa possible transposition en France.

Le secrétaire a également été associé aux travaux du parti dans le cadre de la préparation des élections législatives.

LE TEMPS DES CONVENTIONS NATIONALES

L'année 2023 a été l'occasion de renouer avec les grandes conventions nationales visant à approfondir la réflexion collective au sein du parti et à renouer le lien avec les citoyennes et les citoyens. Ces conventions se présentent comme des moments de démocratie interne pour construire l'alternative en 2027. Plusieurs thèmes ont été abordés : «l'Europe», «Le Temps des Femmes», «La sécurité et prévention de la délinquance» – et deux sont en cours : «Retrouvons le peuple !» (dédiée à la reconquête des classes populaires) et une qui abordera la question de l'identité.

→ CONVENTION NATIONALE EUROPE

À l'issue du Congrès de Marseille, la direction nationale a souhaité initier une démarche participative et contributive afin de fixer certaines de ses principales orientations doctrinales et programmatiques à travers la remise en place de conventions nationales.

C'est ainsi que le Conseil national du 11 mars 2023 a décidé du lancement de la **Convention nationale «Europe»** afin de définir les orientations des socialistes français pour l'Union européenne. Cette convention a exploré les chemins d'avenir de l'Union européenne, tiré les enseignements politiques des crises internationales et proposé de faire basculer l'Europe du néolibéralisme vers le socialisme écologique.

Cette convention a été animée par un comité de pilotage national présidé par Christophe Clergeau et Nora Mebarek, qui a rassemblé l'ensemble des sensibilités du Parti socialiste en associant chacun des textes d'orientation. Le comité de pilotage a ainsi été composé de Jean-Marc Germain, conseiller régional d'Île-de-France ; Céline Geissmann, conseillère municipale de Strasbourg ; François Comet, secrétaire national adjoint à l'Europe ; Chloé Ridet, porte-parole du Parti ; Philippe Doucet, ancien député ; Joao Martins Pereira, SNJS sur les questions européennes et internationales ; Anna Pic, députée ; Didier Marie, sénateur ; et Christophe Rouillon, maire de Coulaines, conseiller départemental de la Sarthe.

La Convention a cherché à installer cette dynamique unitaire auprès des fédérations, sections et de l'ensemble des militants. Un premier débat a eu lieu sur une plateforme en ligne et au sein de nos instances fédérales et locales où de nombreuses contributions ont alimenté une première base de travail.



Un premier texte a été présenté au Bureau national du 18 juillet en présence de l'ensemble des représentantes et représentants des textes d'orientations. Ce texte a été ensuite soumis à une période d'amendements qui a permis à chaque militant-e, chaque fédération, chaque membre du secrétariat national de réagir à ces textes, de les amender et de les enrichir. Le Bureau national du 5 septembre a acté, à l'unanimité, de soumettre au vote des militants, le 5 octobre, deux textes distincts : le texte programmatique, intitulé «*Faire basculer l'Europe. Du néolibéralisme vers le socialisme écologique*», et le texte d'orientation stratégique des socialistes pour les élections européennes.

Pour rappel, le calendrier d'élaboration et de vote des textes :

- Samedi 11 mars 2023 : Conseil national de lancement de la convention ;
- Mercredi 29 mars 2023 : webinaire de lancement de la convention ;
- Du mercredi 29 mars au 23 juin 2023 : phase des contributions ;
- Mardi 18 juillet 2023 : Bureau national d'enregistrement du texte programmatique élaboré par le comité de pilotage soumis au débat avant transmission aux adhérent-e-s du Parti le jour suivant ;
- Du mercredi 19 juillet au dimanche 20 août 2023 : phase d'amendements ouverte aux militant-e-s ;
- Vendredi 25 août 2023 : point d'étape de la convention au Campus du Parti ;
- Mardi 5 septembre 2023 : Bureau national d'enregistrement des textes du comité de pilotage amendés par les militants et soumis au vote en section ;
- Jusqu'au lundi 25 septembre : mise en place des commissions fédérales ad hoc ;
- Du 21 au 26 septembre : édition et envoi des listes électorales ;
- Jusqu'au mardi 02 octobre : phase d'organisation des assemblées générales de débat dans les fédérations ;
- Jeudi 05 octobre : vote en section sur les textes ;
- Du vendredi 06 octobre au lundi 09 octobre compris : conventions fédérales ;
- Samedi 14 octobre : tenue de la Convention nationale Europe.

Ces textes, largement adoptés par les militants, ont servi de base de discussions stratégiques et programmatiques avec Place publique, en parallèle de la constitution de la liste et de l'organisation de la campagne pour les élections européennes. À la fin de l'année, un Congrès du Parti socialiste européen (PSE) s'est tenu à Málaga, un rendez-vous stratégique où étaient présents plusieurs membres de la direction.

→ CONVENTION NATIONALE LE TEMPS DES FEMMES

Le Conseil national du 11 mars 2023 a également décidé du lancement de la Convention nationale «*Le Temps des Femmes*», avec l'ambition de faire du combat féministe une priorité et de devenir le premier parti des femmes et le parti de toutes les féministes.

Cette convention a exploré les enjeux de l'émancipation des femmes à travers différents prismes : précarité économique, égalité femmes-hommes et droits des femmes. Elle s'est déroulée selon un format collaboratif afin de permettre aux militantes de s'impliquer et de se saisir au mieux des travaux, en partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile et du monde associatif.

Un cycle de travaux préparatoires a été organisé avant le lancement officiel de la convention à l'occasion du Bureau national du 7 novembre. Elle a été animée par un comité de pilotage qui, là encore, a regroupé l'ensemble des sensibilités du Parti socialiste en associant chacun des textes d'orientation. Le comité de pilotage a ainsi été composé de : Marie Le Vern, Secrétaire nationale à l'égalité Femmes-Hommes et co-animatrice de la convention ; Cécilia Gondard, Secrétaire nationale adjointe aux droits humains et co-animatrice de la convention ; Laure Botella, Secrétaire nationale adjointe en charge des violences faites aux femmes et des politiques d'égalité ; Yasmine El Jaï, Secrétaire nationale à la formation interne à l'égalité F-H ; Audrey Gatian, Secrétaire nationale adjointe au changement féministe ; Yseline Fourtic Dutarde, Secrétaire nationale adjointe aux relations avec le mouvement féministe ; Alexandra Jardin, Secrétaire nationale adjointe aux événements et campagnes féministes ; Fatima Keloua Hachi, Députée de Seine-Saint-Denis et porte-parole du parti socialiste ; Laurence Rossignol, Sénatrice de l'Oise et vice-présidente de la délégation aux droits des femmes ; Gabrielle Siry-Houari, maire-adjointe du 18^e arrondissement de Paris ; Halima Delimi, membre de la fédération des Français de l'étranger (Suisse) ; Geneviève Couraud, membre de la fédération des Bouches-du-Rhône.

La Convention a également cherché à associer étroitement les fédérations, les sections et l'ensemble des militants à ses réflexions. Un questionnaire a été adressé à tous les adhérents entre le 22 mai et le 26 juin, en parallèle d'un appel à contributions (qui a été consultable sur le site dédié de la convention) et qui a permis d'évoquer un certain nombre d'enjeux relatifs au combat féministe.

La rencontre avec Michelle Perrot le 05 juin, la conférence du Parti socialiste européen à Nantes intitulée «*Pour une révolution féministe en Europe*» le 16 juin, suivie du point d'étape à l'occasion des universités d'été du Parti à Blois le 25 août ont été autant d'occasions de donner du relief à notre démarche collective. L'ensemble de ces travaux a permis d'aboutir à un programme fixant l'orientation du parti en matière de combat féministe, pour les futures échéances électorales comme pour les chantiers de renouvellement interne.

Pour rappel, le calendrier d'élaboration et de vote des textes :

- Samedi 11 mai : lancement de la Convention ;
- Du mercredi 22 mai au 30 septembre 2023 : grande enquête militante ;
- 25, 26, 27 août 2023 : point d'étape à Blois ;
- 7 novembre 2023 : BN de présentation ;
- Jusqu'au 20 novembre 2023 : mise en place des commissions fédérales ad hoc ;
- Entre le 17 et le 21 novembre 2023 : édition et envoi des listes électorales ;
- Jusqu'au 28 novembre : organisation des AG fédérales ;
- 30 novembre : vote militant en section ;
- Du 1^{er} décembre au 4 décembre compris : organisation des conventions fédérales ;
- 5 décembre : date limite de remontée des délégués fédéraux désignés ;
- Samedi 9 décembre : journée de la convention «*Le Temps des Femmes*».



→ CONVENTION NATIONALE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

À la suite de la mort brutale de Nahel causée par un tir à bout portant lors d'un contrôle routier à Nanterre et des violences urbaines qui ont éclaté fin juin 2023, le sujet de la sécurité a occupé une place substantielle lors de nos débats aux Universités d'été à Blois d'août 2023.

Le Bureau national du Parti socialiste a décidé de poursuivre ces échanges en initiant un travail collectif et en lançant, en mars 2024, une convention nationale sur le sujet. Le calendrier initial de sa mise en œuvre a été largement impacté par la dissolution décidée par le président de la République à la suite des élections européennes et par ses répercussions dans la vie politique à l'été et l'automne 2024.

Cette convention nationale «Sécurité et prévention de la délinquance» est née de la conviction que la sécurité est une préoccupation centrale pour nos concitoyennes et nos concitoyens, pour les habitants des quartiers comme pour ceux des campagnes, pour ceux de la métropole comme des Outre-mer. À ce titre, la sécurité est un sujet trop sérieux pour être abandonné à la droite ou à l'extrême droite !

Ce temps de réflexion a été l'occasion d'apporter une vision et des solutions permettant de conjuguer à l'ordre républicain la promesse républicaine, et à la réponse sécuritaire une espérance sociale.

Un comité de pilotage a été constitué pour mener les travaux de cette convention. Il est co-piloté par Roger Vicot, député du Nord et Secrétaire national à la Sécurité, et Nesrine Rezzag-Bara, adjointe au maire de Nanterre en charge de la sécurité, Secrétaire nationale à l'éradication de la pauvreté. Le comité est par ailleurs composé de : Anna Pic, députée de la Manche, Secrétaire nationale aux Fédérations ; Jérôme Durain, sénateur de Saône-et-Loire ; Floran Vadillo, Vice-Président du Grand Périgueux, Secrétaire national à la Justice et aux Libertés publiques ; Nicolas Nordman, adjoint à la sécurité à la mairie de Paris ; Alexandra Jardin, adjointe à la sécurité du maire du 20^e arrondissement de Paris ; Jean-Paul Jeandon, Maire de Cergy, Président de la Commission Sécurité de l'AMF ; et Louis L'Haridon, conseiller municipal à Cergy, Secrétaire National et Porte-parole des Jeunes socialistes.



Après le lancement de la convention à l'occasion d'un webinaire, le comité de pilotage a décidé d'organiser différents groupes de travail thématiques :

- **«Quelle réforme de la police nationale ? Recrutement, formation, répartition, doctrine d'emploi, déontologie»**, animé par Roger Vicot ;
- **«La prévention de la délinquance au cœur de notre vision»**, animé par Nesrine Rezzag-Bara ;
- **«Le trafic de stupéfiants : quelle répression, quelle prévention, quelle stratégie globale ? (salles de consommation à moindres risques, légalisation, dépénalisation,...)»**, animé par Jérôme Durain et Anna Pic ;
- **«Police, gendarmerie, justice : quelles relations pour quoi faire ?»**, animé par Floran Vadillo ;
- **«Entre régional et local : architecture de la gouvernance de la sécurité en France»**, animé par Nicolas Nordman ;
- **«Relations police-population»**, animé par Alexandra Jardin et Jérôme Durain ;
- **«Nouveaux défis technologiques et sécurité»**, animé par Louis L'Haridon.

En parallèle, le comité de pilotage a organisé des auditions d'experts, écouté des policiers, des travailleurs sociaux, des magistrats, des enseignants, des associations et des réunions de travail dans une quinzaine de fédérations – et une quarantaine de contributions des fédérations ont été reçues sur la page du site dédié à la convention. Elles ont été lues et pour la plupart intégrées dans la version du texte qui a été soumis au vote militant le 3 avril et le lundi 21 avril. Le comité de pilotage s'est réuni encore pour étudier une trentaine d'amendements rédactionnels remontés par les fédérations. L'exercice collaboratif et démocratique a pu se dérouler jusqu'au bout.

Pour rappel, le calendrier d'élaboration et de vote des textes :

- Mardi 27 février 2024 : Bureau National de lancement de la convention ;
- Jeudi 21 mars 2024 : Lancement de la convention ;
- Vendredi 13 décembre 2024 : Clôture du délai de dépôt des contributions ;
- Jeudi 23 janvier 2025 : Présentation du texte issu des contributions en Bureau national ;
- Lundi 17 février 2025 : Date de clôture du dépôt des amendements ;
- Mardi 4 mars 2025 : Bureau National d'adoption du texte soumis au vote ;
- Jusqu'au 1^{er} avril 2025 : Organisation des AG fédérales ;
- Jeudi 3 avril 2025 : Vote des militants ;
- Entre le 4 et le 14 avril 2025 : Organisation des conventions fédérales ;
- Lundi 21 avril 2025 à 18h : Date limite de remontée des amendements et délégués ;
- Samedi 26 avril 2025 : Convention nationale.

→ LES CONVENTIONS "RETROUVONS LE PEUPLE" ET "IDENTITÉS" ET LA DÉMARCHE "NOTRE FRANCE ? PARLONS-EN !"

Avec la convention «**Retrouvons le Peuple**», le Parti socialiste a souhaité poursuivre son travail de remise en question entamé en 2019 et mettre la question transversale des classes populaires – représentations, défense de leurs intérêts et combats prioritaires – au cœur de son agenda politique tout en rappelant qu'il est un parti populaire.

Pendant plus d'un an, la convention et ses membres ont réalisé un tour de France des fédérations, des auditions d'experts, des ateliers citoyens, un grand porte-à-porte national du 19 juin au 30 septembre et un point d'étape aux universités d'été de Blois les 25, 26 et 27 juin pour se rapprocher des préoccupations quotidiennes de celles et ceux pour qui le Parti socialiste devrait être synonyme d'espoir.

Plus de 200 contributions ont également été reçues qui ont à leur tour nourri la base d'un premier texte de la convention, lequel a pris la forme d'un Manifeste, un discours de la méthode autant qu'une démarche collective pour retrouver le peuple et construire une majorité sociale dans le pays. Le texte est encore en cours d'élaboration, en lien avec les représentants des différents Textes d'orientation – ce travail devra se poursuivre avec les nouveaux représentants des TO issus du congrès de Nancy. Le calendrier annoncé au moment du lancement de la convention, au Conseil national du 11 mai 2023, a en effet été perturbé par la dissolution décidée par le président de la République à l'issue des élections européennes.

Le travail engagé par la convention s'est prolongé à l'automne 2024 avec la tournée «**Notre France ? parlons-en !**», une démarche nationale inédite d'écoute des Françaises et des Français. Elle s'est articulée autour de l'organisation de réunions publiques dans toute la France (Rennes, Douai, Argen-teuil, Fameck, Guéret, Carcassonne, La Seyne-sur-Mer) au cours desquelles la parole a été donnée aux citoyennes et citoyens sans qu'ils soient interrompus par les membres de la direction et les élus locaux présents. Une attitude d'écoute et un acte de confiance dans un contexte de crise démocratique et de doute sur la capacité de l'action publique à pouvoir «changer la vie».

Les sessions d'échange de «Notre France ? parlons-en !» ont commencé par la projection d'une enquête de 20 minutes réalisée à partir des témoignages de 110 citoyennes et citoyens de toute la France qui ont partagé leurs attentes, préoccupations et aspirations.



Tout au long des rencontres, nous avons entendu les sentiments de défiance, d'abandon, de manque de reconnaissance que les Françaises et les Français sont nombreux à ressentir. Mais nous avons également entendu leur espoir. L'espoir d'une société plus juste, et d'une France qui soit à la hauteur de ses valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité.

Après trois mois à la rencontre de quelque 2 000 citoyennes et citoyens, la réunion publique de restitution de ce «tour de France» s'est tenue à Toulouse. Frédéric Gilli, économiste, spécialiste des questions urbaines et directeur associé de l'agence Grand Public y a présenté les résultats de l'enquête d'envergure réalisée dans le cadre de «Notre France ? Parlons-en !» sur la base de 60 heures d'interviews de films correspondant à 750 pages de verbatims, 10 000 heures d'entretiens individuels mais aussi sur les 15 heures de débats en réunions publiques.

En présence des membres de la direction qui se sont impliquées depuis plusieurs mois – Sarah Kerrich, Emma Rafowicz, Johanna Rolland – le Premier secrétaire a conclu ce tour de France en indiquant que ces rencontres avec les Français donnaient le «sentiment d'une société déboussolée», «qui dérive au fil d'intérêts contradictoires» et souligné la nécessité «d'une grande remise à plat», pour «tout remettre dans le bon ordre» à l'heure d'élaborer un projet pour la prochaine présidentielle dont l'ébauche sera présentée fin août. «Finis les huis clos, les partis comme des bunkers», a-t-il ajouté. Et s'il «faut des experts», il a plaidé surtout pour «partir de cette réalité, celle qui nous a été transmise par les Françaises et les Français qui n'en peuvent plus des gens qui parlent à leur place sans jamais les écouter». Il s'est engagé sur ce point : «Le projet que nous leur proposerons en 2027 sera d'abord le fruit de cet échange avec eux».

En écho aux interrogations des Français sur les sujets de «l'identité», que l'on a d'ailleurs entendu lors des réunions publiques «Notre France ? parlons-en !», Mathieu Klein a proposé qu'une convention nationale soit conduite sur ce sujet. Il ne s'agit bien évidemment pas de tomber dans le piège d'un débat tronqué et instrumentalisé par la droite et l'extrême droite, mais pas non plus de le fuir ni de leur laisser le champ libre pour s'exprimer sur un sujet où la voix du parti socialiste et de la gauche doit être entendue. Cette convention sera conduite en lien avec l'élaboration du projet à l'issue du congrès de Nancy.



QUEL BUDGET VOULONS-NOUS ?

Depuis la dissolution, le gouvernement ne dispose que d'une majorité relative et les questions budgétaires ont depuis pris une importance cruciale au Parlement. Dès 2023, Brice Gailard, Secrétaire national au Budget, à la planification écologique et aux nouveaux indicateurs de richesse, en lien avec le pôle "planification écologique et économie", a préparé le terrain en engageant un travail conséquent sur les questions budgétaires autour de quatre volets :

- Une réflexion sur les cadres budgétaires et les indicateurs de richesse ;
- Le suivi de l'actualité budgétaire ;
- Des travaux relatifs à la planification écologique et à son financement ;
- La participation aux travaux fiscaux et économiques liés aux enjeux budgétaires.

Sur les 25 mois de la période, au-delà des notes techniques et analyses réalisées à la demande, ce sont :

- 12 communiqués, billets internes ou tribunes qui ont été produits,
- 2 livrets ou documents de communication,
- 1 document programmatique complet validé en Bureau National,
- 2 ateliers animés dans le cadre des universités d'été du Parti Socialiste sur les enjeux d'imposition (2023) et de dette publique (2024) dans une perspective de formation militante et d'engagement de débats.
- Enfin, une émission Twitch et deux webinaires ont été réalisés en lien avec les équipes du Parti pour faire vivre le débat politique interne.

Pour épauler ce travail, une commission nationale « macroéconomie, budget et fiscalité », coanimée avec Émilie Cariou, a été constituée et réunit désormais une cinquantaine de militants, élus et experts issus de toutes les sensibilités et de tous les territoires, ainsi qu'une proportion significative des parlementaires socialistes siégeant en commission des finances à l'Assemblée Nationale comme au Sénat. D'un très bon niveau, cette commission témoigne par ailleurs de la richesse de l'expertise du Parti Socialiste.

1. LE SUIVI DE L'ACTUALITÉ BUDGÉTAIRE

Tant au côté du Premier secrétaire que du Bureau National, l'actualité budgétaire a fait l'objet de nombreuses analyses, a fortiori dans le contexte très particulier du début de l'année 2025 qui a nécessité un suivi dense de la situation et en particulier des négociations.

Tant le projet de loi de finances pour 2024 que le projet de loi de finances pour 2025 ont fait l'objet de la présentation de documents programmatiques sur les priorités budgétaires des socialistes, élaborés en lien étroit avec nos deux groupes parlementaires et de communiqués de presse visant à préciser la position des socialistes.

2. L'ENGAGEMENT ET LA CONCRÉTISATION D'UNE RÉFLEXION SUR LES CADRES BUDGÉTAIRES

Alors qu'aucune formation politique française n'a jamais questionné les cadres budgétaires en vigueur en France, le choix a été fait d'élaborer un livret programmatique de 11 pages comprenant 26 propositions concrètes de réforme de la LOLF (loi organique relative aux lois de finances) de 2021 et d'améliorer nos procédures budgétaires. Ce travail a fait l'objet d'une association d'experts (et notamment d'Attac), d'une consultation large de la commission nationale « macroéconomie, budget et fiscalité » dont la quasi-totalité des propositions a été intégrée, d'une consultation militante lancée à l'issue d'un webinaire de présentation et d'un débat puis d'un vote en Bureau National.

Ainsi, le Parti Socialiste est désormais le seul parti doté d'une doctrine non pas seulement sur les sujets budgétaires, mais également sur la manière dont il convient d'envisager les débats budgétaires. Ces propositions, pleinement opérationnelles, peuvent d'ores et déjà être implémentées dans le projet du Parti pour 2027.

- Alors que le choix d'une convention nationale sur la planification écologique n'a pas été retenu du fait de contraintes calendaires fortes, il n'a pas été possible d'engager un travail programmatique d'ampleur sur les enjeux de planification écologique. Néanmoins, notons que différents billets et une présentation en bureau national ont été effectués et que l'ensemble des travaux relatifs aux budgets conduits ont de facto intégré des considérants environnementaux et écologiques forts.

3. DES « ZOOMS » MACROÉCONOMIQUES ET FISCAUX OPPORTUNS

- Au gré de l'actualité, certains sujets ont pu être abordés. C'est ainsi que la problématique de la fiscalité des donations et successions a fait l'objet de la première émission « à l'affût », sur Twitch, produite par le Parti au début de l'année 2025.
- Plus anciennement, ce sont aussi des réflexions sur la fiscalité internationale et son impact budgétaire, avec en particulier l'audition de Pascal Saint-Amans par la commission nationale « macroéconomie, budget et fiscalité » qui ont été conduites, tout comme des réflexions sur le caractère insuffisamment participatif de notre fiscalité et de notre budget. Il faut à cet égard saluer l'engagement et le travail fourni par les membres de la commission nationale.
- Notons enfin l'association du secrétariat national aux travaux relatifs à la lutte contre la fraude conduits sur le plan parlementaire.
- En définitive, l'activité a été dense et s'il n'a pas été possible dans un contexte politique inédit de conduire l'ensemble des travaux de réflexion envisagés, la séquence qui s'achève aura permis d'avancer significativement dans la refonte de la doctrine du Parti en matière budgétaire au sens large tout en incarnant une ligne politique viable et visible.

Alors qu'une nouvelle séquence va s'ouvrir, on peut considérer que sur ces enjeux, trois points majeurs devront faire l'objet d'un traitement politique rapide :

- C'est en premier lieu la définition d'une position politique partagée sur la gestion de la dette et du déficit, adossée évidemment à une réflexion sur la fiscalité française. À cet égard, l'ouverture d'une réflexion et d'un axe de communication sur le déséquilibre entre la fiscalité du travail et la fiscalité du capital semblerait très opportune. Si des éléments de réflexion en la matière ont été conduits, ils doivent désormais être mis en système et faire l'objet d'une validation politique pour intégrer le projet socialiste à élaborer dans la perspective de 2027.
- En second lieu, c'est la mise en œuvre d'un chantier sur la transition environnementale de manière transverse afin de se doter, à la lumière notamment des travaux scientifiques disponibles, d'un projet précis et doté d'un calendrier pour transformer durablement notre pays.
- Enfin, il nous faudra chiffrer précisément les mesures prioritaires élaborées par le Parti dans le cadre de l'élaboration du projet socialiste pour 2027.



L'URGENCE ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSITION

La lutte pour la préservation de l'environnement et l'accélération de la transition écologique sont au cœur de notre projet social et écologique, avec des actions menées tant au niveau national qu'europpéen.

En 2023, le rapport du GIEC a été considéré comme un guide de survie, soulignant l'urgence d'agir vite et en profondeur. Un vote historique au Parlement européen a eu lieu concernant la restauration de la nature. Le parti n'a eu de cesse de dénoncer les « boniments » du Président Macron concernant le glyphosate. Le parti a pris acte de la mention des « énergies fossiles » dans l'accord de la COP28, tout en regrettant l'absence d'une mention de leur sortie. Les socialistes ont dénoncé les nouvelles règles du Pacte de stabilité et de croissance qui préfigurent le retour de l'austérité, rendant difficile le financement de la transition écologique.

En 2024, « Faire la révolution écologique » a été un thème central de notre campagne européenne et de notre projet politique : combat pour la sortie du glyphosate, préservation des sols vivants, ISF climatique, instauration d'une taxe sur les super-riches pour sauver la planète... D'autres actions ont été menées en 2025, notamment avec l'interdiction des PFAS (polluants éternels).

Tout au long du mandat, les deux secrétaires nationaux ont mis en garde contre le déni climatique et rappelé les conséquences dangereuses du renoncement. Ils ont été présents, en soutien, aux côtés de celles et ceux qui s'engagent à démontrer la réalité de la situation et à proposer des solutions, en premier lieu la communauté scientifique, les ONG et les associations citoyennes, mais aussi les élu-e-s qui agissent à tous niveaux, dans leurs communes, métropoles, Départements, Régions, au Parlement, en France comme au niveau européen. Ils ont été en soutien, également, des personnes déjà durement touchées par les conséquences du dérèglement climatique. La réparation, comme la prévention, demande équité, solidarité et égalité.

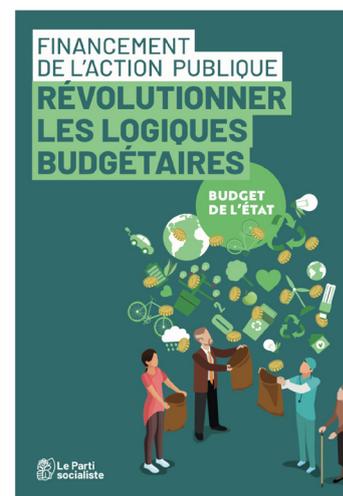
Dans ce contexte, la secrétaire nationale à l'environnement, Nathalie Sarrabezolles, et le secrétaire national adjoint aux biens communs, Bertrand Cavalerie, ont cherché à poser un cadre de réflexion. La thématique environnementale est de fait, au Parti socialiste, une question transversale. De nombreux secrétaires nationaux, en effet, traitent de cette question dans leur délégation (planification écologique, transition alimentaire, transition énergétique, budget...). Le secrétariat national environnement et biens communs s'est donc donné pour mission d'impulser une réflexion globale et de définir des axes qui sous-tendent et irriguent toutes les politiques publiques de la dimension environnementale, une dimension qui porte la marque spécifique et reconnaissable des Socialistes.

Le secrétariat national a travaillé à acter dans nos paroles et dans nos actes l'urgence climatique et la nécessaire métamorphose de nos modes de vie ; et à faire de la question environnementale un outil de cohésion sociale et un vecteur démocratique. Pour cela, trois axes d'action ont été retenus : Prévenir (amplifier les efforts contre le réchauffement climatique...); Réparer (restaurer la biodiversité animale et végétale...) et Préparer (déplacements de population, conséquences sur l'agriculture au niveau mondial...).

L'enjeu de l'éthique environnementale a été choisi comme boussole, car il y a un lien entre justice sociale et transition écologique. La question de l'habitabilité de la Terre se posera à court, moyen ou long terme à l'ensemble de la population et elle est déjà une source d'inégalité. Elle est amplifiée par le fait que les dégradations de l'environnement frappent de manière disproportionnée les plus vulnérables et touchent celles et ceux qui ont le moins produit et sont le moins à même d'être inclus dans les décisions qui ont amené cet état de fait. En tant que Socialistes, nous devons lutter contre la tendance des plus riches et des décisionnaires à transférer les questions environnementales sur les plus pauvres ou sur les plus jeunes.

La question environnementale est un outil de cohésion sociale et un vecteur démocratique. Assurer à chacune et à chacun un revenu décent et une qualité de vie, avec des services publics de proximité, est certainement l'une des clés pour sortir de l'affrontement qui s'installe face aux changements nécessaires. Sortir de la concurrence, y compris la concurrence territoriale, pour entrer dans des propositions de coopération en est une autre. La question climatique est celle-là : que souhaitons-nous construire ensemble ? Il s'agit bien d'une nouvelle occasion de soutenir la vitalité démocratique, de renforcer la citoyenneté afin qu'elle soit réellement inclusive. Pour tout ceci, la participation citoyenne devra utilement se renforcer par un soutien à la vie associative, à l'exercice du droit de vote, aux outils à disposition (RIC...), mais aussi à l'éducation scolaire et populaire, à la presse indépendante...

La question climatique et environnementale, celle de la protection de nos biens communs, sont centrales pour notre présent et notre futur, en particulier pour les conditions de vie de nos concitoyennes et concitoyens les plus vulnérables. Contrairement à ce que certaines et certains veulent nous faire croire pour protéger des intérêts privés, agir pour une vie meilleure, aujourd'hui et demain, conjuguer le court terme et le long terme, c'est la solution pour construire ensemble une société où il fait bon vivre pour chacun et chacune.





**Un parti
force de
propositions**

LE TEMPS DES NOUVEAUX CHANTIERS DU PROJET

Annoncé le 14 décembre 2024 lors de la réunion des Premières et Premiers fédéraux et des secrétaires de section, le parti a décidé de lancer plusieurs nouveaux chantiers dans le cadre de la fabrique de son projet pour 2027, sous des formats participatifs et le plus possible décentralisés. Le chantier «Santé» a ainsi été lancé en janvier, le chantier «Ruralités» en février et le chantier «Coopération internationale» amorcé en mars.



Le Parti socialiste

LES NOUVEAUX CHANTIERS DU PROJET

SANTÉ

**WEBINAIRE DE LANCEMENT
MERCREDI 29 JANVIER 18H**

Guillaume GAROT
Pilote du chantier
Député de la Mayenne

Avec les secrétaires nationaux du pôle santé :
**Antoine PELISSOLO,
Sophie BORDERIES,
Anne-Sophie DE SURGY
et Morgane ROLLAND**



Le Parti socialiste

EAU, BIENS COMMUNS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

SAMEDI 22 MARS
9H > 14H30 EN VISIO

- L'Eau, richesse commune à préserver : des problèmes environnementaux qui nous traversent ici et là-bas
- La coopération décentralisée, ou comment préserver la solidarité et l'aide au développement dans le contexte actuel
- Financement de la coopération décentralisée : Un engagement politique fort des collectivités locales
- Reconnaissance de la personnalité juridique des cours d'eau

→ LE CHANTIER "SANTÉ"

Le premier chantier a donc porté sur le principal sujet de préoccupation de nos concitoyennes et concitoyens dans les enquêtes d'opinion depuis des mois : la santé. Notre système de santé est à bout de souffle. L'hôpital craque : soignants épuisés, services saturés, lits supprimés. Les inégalités dans l'accès aux soins se creusent, du fait de la désertification médicale qui frappe de nombreux territoires et prive 6 millions de Français d'un médecin traitant. C'est le pacte social qui est en jeu, lorsque la République ne tient plus sa promesse d'égalité entre les citoyens. Notre santé ne doit dépendre ni de notre code postal, ni de notre compte en banque !

Ce chantier, qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la commission nationale santé, est piloté par Guillaume Garot, animateur du pôle «Santé et lutte contre la désertification médicale» au sein du Secrétariat national, et député de la Mayenne, avec les secrétaires nationaux du pôle santé : Antoine Pelissolo, Sophie Borderies, Anne-Sophie de Surgy et Morgane Rolland.

L'ensemble des militantes et militants, sections et fédérations sont ainsi appelés depuis le 29 janvier dernier, date de son lancement, à contribuer à la construction des propositions du parti sur ces questions, via une plateforme dédiée et différents événements (auditions, rendez-vous en fédérations...) et ressources déjà disponibles en ligne.

A noter que plusieurs sujets mis en avant par la commission nationale santé et le nouveau chantier du projet santé ont trouvé des débouchés au parlement, en particulier celui de la régulation de l'installation des médecins pour lutter contre les déserts médicaux, à travers une proposition de loi transpartisane portée par Guillaume Garot.

→ LE CHANTIER COOPÉRATION INTERNATIONALE

Dans le cadre de la Fabrique du projet, un deuxième chantier a été amorcé, consacré à la coopération internationale.

Un premier forum, intitulé «Partager l'eau & les biens communs : la solidarité internationale des collectivités locales», s'est tenu le 22 mars à Toulouse, en collaboration avec la fédération de Haute-Garonne. C'est un travail préparatoire à ce nouveau chantier qui est animé par Dylan Boutiflat et Cécilia Gondard et qui installera un comité de pilotage et reprendra ses activités à l'issue du congrès.

→ LE CHANTIER RURALITÉS

Dans le cadre de la Fabrique du projet, un troisième chantier a été lancé, consacré aux ruralités.

À rebours de l'opposition villes-campagnes, le chantier ruralités a vocation à montrer que nos ruralités regorgent d'initiatives ambitieuses sur les sujets du quotidien, tout en offrant un ensemble de propositions pour faire des territoires périurbains et ruraux le nouvel épicerie de l'aménagement du territoire national.

Il est piloté par Stéphane Delautrette, secrétaire national aux nouvelles ruralités et périurbain, avec les secrétaires nationaux : Chantal Jourdan, Thomas Roller, Mélanie Thomin, Mathieu Hazouard, Karine Gloanec Maurin, Stéphane Ravacley, Hélène De Comarmond, Simon Uzenat.



Voici le calendrier des premiers rendez-vous du chantier ruralités :

- Mardi 18 mars à 19h30 : **«Les inégalités d'accès aux services publics en France, quel impact sur nos concitoyens ?»** animé par Chantal Jourdan, SN aux services publics. Avec : Émilie Agnoux, cofondatrice du think tank «Le Sens du Service Public», Clara Deville, sociologue, chargée de recherche à l'INRAE, Anaïs Bréhaut et Arnaud Bontemps, «Nos Services publics».
- Lundi 24 mars à 19h : **«Le territoire de la demi-heure, nouveau modèle de développement pour nos ruralités ?»** avec Carlos Moreno, urbaniste et professeur associé et directeur scientifique de la Chaire ETI à l'IAE Paris-Sorbonne.
- Mercredi 26 mars à 19h : **«Comment faire des TPE et des PME une force économique pour le développement des territoires ruraux ?»** avec Nicolas Portier, enseignant au sein de l'École urbaine de Sciences Po, ancien délégué général d'Intercommunalité de France.
- Vendredi 28 mars à 19h : **«Quelles relations entre le rural et l'urbain ?»** avec Guillaume Faburel, géographe, professeur à l'Université Lyon 2 et chercheur à l'UMR Triangle.
- Mardi 1^{er} avril à 19h30 : **«Qui vote quoi dans les campagnes et pourquoi ? Analyse de la carte électorale et du vote RN»** avec Olivier Bouba-Olga, géographe au laboratoire Ruralités de l'université de Poitiers.
- Mardi 8 avril à 19h : **«Quelle place pour les femmes dans nos ruralités ?»** avec Sophie Orange, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Nantes et co-auteure de «Des femmes qui tiennent la campagne».
- Vendredi 11 avril à 19h : **«La jeunesse rurale est-elle en décrochage ?»** avec Clément Reversé, sociologue associé au Centre Émile Durkheim - Université de Bordeaux.

L'ensemble des militantes et militants, sections et fédérations sont là aussi appelés, pendant les prochains mois, à contribuer à la construction des propositions du PS sur ces questions, via une plateforme dédiée et différents événements (auditions, rendez-vous en fédérations, ressources disponibles...).



LES GROUPES DE TRAVAIL

Trois groupes de travail, qui avancent au fil de l'eau, ont été constitués.

- En 2023, suite aux révoltes de l'été, le Parti socialiste a lancé un premier groupe de travail sur les quartiers populaires et la politique de la ville afin de repenser les réponses nécessaires au-delà de l'approche sécuritaire. Il s'est mis en place à la suite des violences urbaines qui se sont propagées dans le pays à la suite du décès de Nahel, le 27 juin 2023 d'une balle tirée à bout portant par un policier qui contrôlait son véhicule. Animé par Fatiha Keloua Hachi, il entend reposer les jalons d'une politique de la ville ambitieuse et réaliste que le gouvernement a abandonnée depuis plusieurs années.
- Le deuxième, animé par Eric Kerrouche, animateur du pôle « institutions, démocratie, décentralisation », concerne les institutions et examine en particulier le texte du gouvernement relatif au statut de la Corse.
- le troisième, également animé par Éric Kerrouche, s'intéresse depuis 6 mois à la question de la proportionnelle et a anticipé sur les annonces du Premier ministre.



POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Alors que la politique énergétique du gouvernement affiche des ambitions louables – réduire les émissions de CO2, développer les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique – les résultats ne sont pas au rendez-vous. Les variations des prix de l'énergie, depuis 2023, sont une source d'inquiétudes pour nos concitoyens comme pour les entreprises. Les subventions pour encourager un véritable changement de comportement sont insuffisantes, et les réglementations, quant à elles, manquent trop souvent de contraintes réelles, leur application laissant à désirer. Nous avons ainsi dénoncé la décision du Gouvernement de baisser le prix de rachat de l'électricité par EDF pour la filière photovoltaïque française comme un danger pour l'existence même de cette filière.

Par ailleurs, les investissements publics dans les technologies vertes restent timides, alors que nos voisins européens avancent à grands pas. La transition énergétique ne peut se contenter de demi-mesures ; elle exige une vision claire, des objectifs ambitieux et des moyens à la hauteur des enjeux – notamment en matière de nucléaire et d'énergies renouvelables que le gouvernement sous-estime.

Cette situation est directement imputable à Emmanuel Macron, qui a fait de la politique énergétique un domaine réservé. Les annonces en matière de politique énergétique se font très souvent à l'Élysée, à la sortie du Conseil de politique nucléaire (CPN), qui est devenu une sorte de « cabinet noir » sous la main du Président de la République. En parallèle, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) se décide par décret, alors qu'une loi était normalement prévue pour définir notre politique énergétique pour les prochaines années.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat à la transition énergétique, animé par Alain Delmestre, a organisé son action à travers :

1. DES DÉPLACEMENTS

En particulier, les 12 et 13 mai 2023 à Cherbourg, avec le Premier secrétaire et une délégation de parlementaires et de secrétaires nationaux, avec une visite et une réunion sur le site de l'Andra, d'Orano La Hague, de la centrale de Flamanville (notamment EPR). Une conférence de presse a été organisée et Alain Delmestre a en outre participé à un colloque à Cherbourg sur l'énergie.

2. UN GROUPE DE TRAVAIL ÉNERGIE

- Participation en 2023-2024 à un groupe de travail sur l'énergie lancé par Boris Vallaud et regroupant députés, sénateurs, experts et le secrétaire national à la transition énergétique pour préparer la position sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui devait faire l'objet d'une loi. Le gouvernement n'a pas présenté de texte au Parlement.
- Ce groupe de travail a conduit une dizaine d'auditions des acteurs français de l'énergie.

3. RÉDACTION DE NOTES SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À titre d'exemples pour 2025 :

- Participation en 2025 au Groupe de travail sur « l'intelligence artificielle » et rédaction d'une contribution thématique « IA, souveraineté numérique et énergétique » signée par plus de 50 militants dont des parlementaires.
- Lancement en 2025 d'un groupe de travail « énergie » au sein du Parti. Il regroupe une dizaine de militants/spécialistes de l'énergie.
- Contribution thématique « énergie, action climatique et souveraineté » déposée dans le cadre du congrès et signée par plus de 50 militants dont de nombreux parlementaires spécialistes de l'énergie.

REMETTRE L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE AU CŒUR DES PRIORITÉS

→ L'ÉCOLE PUBLIQUE

Depuis 2017, la politique de l'éducation en France est marquée par des réformes successives qui ne répondent pas aux défis contemporains de notre système éducatif. Alors que les inégalités scolaires se creusent, entre les élèves selon leur origine sociale, entre les établissements selon leur implantation territoriale, entre les écoles selon la présence d'un enseignant formé devant les élèves, le gouvernement préfère se perdre dans une série de mesures inutiles : une réforme du baccalauréat et du lycée précipitée et mal préparée ; un "choc des savoirs", avec notamment la mise en place de groupes de niveaux, et un brevet obligatoire pour passer en seconde – deux mesures imposées contre l'avis de la communauté éducative, annoncé par Gabriel Attal et finalement abandonnées par Elisabeth Borne. Que de temps perdu !

Le travail mené au sein de la commission nationale éducation a notamment consisté à relever un défi : revenir sur la politique du Président de la République qui a fait la promotion de l'excellence pour quelques-uns au détriment des objectifs initiaux de transformation et de démocratisation de notre système éducatif. Depuis 2023, le secrétariat national à l'École, au Collège et au Lycée, animé par Yannick Trigance, a constamment réaffirmé que l'école publique est une priorité pour les socialistes. Nous avons mis dans le débat public la question de la mixité sociale et scolaire en indiquant que le secteur privé ne prenait pas sa part alors qu'il bénéficie de subventions publiques. Ce sujet a fait l'objet d'un livre de Yannick Trigance qui a été utilisé comme support à plusieurs réunions dans les fédérations.

Le secrétariat national est par ailleurs en alerte sur les conditions d'enseignement dans l'école privé après les révélations concernant l'établissement privé parisien Stanislas. Il demande également que toute la lumière soit faite sur ce qui s'est déroulé à Bétharram, ce lycée catholique dans les Pyrénées-Atlantiques où la parole des anciens élèves se libère, portant des accusations de violences sexuelles et de pédophilie pendant de nombreuses années.

1. LES THÉMATIQUES QUI ONT STRUCTURÉ NOS TRAVAUX

- La succession des ministres : 6 ministres depuis 2022 ;
- La revalorisation des enseignants ; concours de recrutement, formation initiale et continue ;
- La carte scolaire/le budget ;
- La mixité sociale et scolaire ;
- L'autonomie des établissements ;
- La méritocratie ;
- La réforme du lycée professionnel ;
- L'apprentissage ;
- Le décrochage scolaire ;
- L'enseignement public/enseignement privé (collège Stanislas) ;
- Les violences sexuelles sur les élèves (Betharram) ;
- Le SNU ;
- La laïcité.



2. BILAN DES ACTIONS MENÉES

Au sein de la commission nationale éducation

- 13 réunions de la commission nationale éducation (une réunion entre chaque période scolaire) avec notamment des auditions d'experts/d'élus/d'acteurs/de représentant.es du monde de l'éducation.
- Présentation de la commission éducation aux nouveaux adhérents dans le cadre des visio d'accueil des nouveaux adhérents.
- 28 déplacements du Secrétaire national dans les fédérations et les sections.
- Points réguliers d'informations et d'échanges au BN et au SN sur l'actualité éducative.
- Travail en transversalité – dont des tribunes communes – au sein du pôle avec les SN sur des sujets communs : laïcité, éducation populaire, réussite éducative, handicap, ...
- Mise en place de 14 groupes de travail thématiques au sein de la commission nationale : La maternelle ; les rythmes scolaires ; L'école inclusive ; le Lycée professionnel ; l'École en milieu rural ; Recrutement/concours/attractivité du métier ; Mixité sociale et scolaire (dont la carte scolaire) ; bâti scolaire et transition écologique ; Pédagogie ; Quelle école idéale ? Encadrement et pilotage ; Politique de jeunesse ; Réforme du baccalauréat.
- Réunions de régulation avec les camarades administrateurs/trices de chaque groupe thématique pour le suivi des groupes thématiques.
- Travail en commun (tribunes et commission) avec le secteur de l'enseignement supérieur (Gulsen Yildirim et Alexane Riou).
- Liens de travail et de concertation avec nos parlementaires député.es et sénateurs/trices sur des thématiques nationales (PPL mixité sociale, loi sur le séparatisme, négociations avec le gouvernement Bayrou...).
- Dans le cadre du congrès de Nancy : 1 contribution co-rédigée par les membres de la commission nationale sur la politique éducative globale et des contributions thématiques : mixité sociale et scolaire, éducation prioritaire, attractivité du métier, école inclusive, école maternelle, enseignement public/privé...

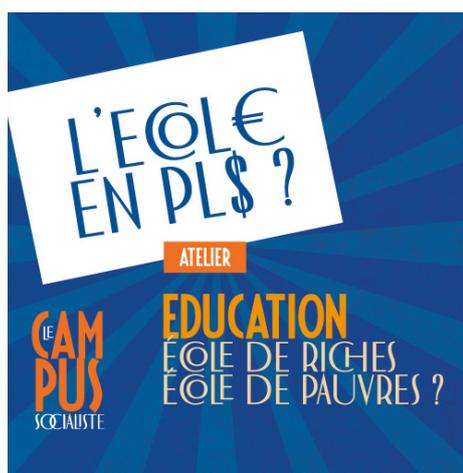
Auprès des partenaires et du public

- 75 tribunes publiées dans la presse et sur le site du Parti sur les questions éducatives (Le Monde, Libération, Le Nouvel Obs, le Café pédagogique, site du PS...).
- Communiqués de presse sur l'actualité éducative et présence dans les émissions médias : radio, tv.
- Ateliers-débats éducation lors de nos journées de Blois.
- Participation à des débats des acteurs de l'éducation : Institut Pierre Mauroy, Grand Orient de France, Maison des Potes...
- Contacts réguliers avec les responsables nationaux des fédérations, syndicats, associations de parents d'élèves et de lycéens.
- Publication en tant que secrétaire national PS d'un ouvrage « Mixité sociale et scolaire : quels leviers pour quel projet ? » en septembre 2024 en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et les éditions de l'Aube suivi de déplacements dans des sections et des fédérations pour débattre de cette thématique.
- 22 déplacements dans les sections et fédérations pour des débats sur les questions de mixité sociale et scolaire.
- Participation aux manifestations « éducation » avec à chaque fois la présence du 1er secrétaire PS Olivier Faure et du SN éducation pour aller saluer les responsables nationaux et les manifestants.
- Participation aux travaux du NFP dans le domaine de l'éducation pour l'élaboration des propositions du NFP au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale.

→ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Dans l'enseignement supérieur, la loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants) a introduit Parcoursup, un système de sélection qui crée de nombreuses tensions et incompréhensions. Les universités manquent cruellement de moyens pour accueillir dignement tous les étudiants, et la précarité étudiante reste un problème majeur. En matière de recherche, la France se distingue par l'excellence de ses chercheurs, mais le manque de financements pérennes entrave l'innovation. Les réformes récentes, comme la loi de programmation de la recherche, ont suscité des critiques pour leur manque de concertation et leur impact sur les conditions de travail des chercheurs.

Il est urgent de repenser ces politiques pour garantir une éducation de qualité pour tous, un enseignement supérieur accessible et une recherche dynamique et bien financée. Cela passe par une meilleure concertation avec les acteurs du terrain, une augmentation des moyens alloués et une simplification des procédures administratives.



C'est dans cette perspective que Gulsen Yildirim et Alexane Riou, secrétaire nationale et secrétaire nationale adjointe à l'Enseignement supérieur et la Recherche, ont conduit plusieurs actions depuis le congrès de Marseille :

1. TRAVAILLER COLLECTIVEMENT : CONSTITUER UNE COMMISSION

- Constitution d'une commission ESR qui n'existait plus depuis de nombreuses années et d'une boucle WhatsApp regroupant 95 membres.
- 22 réunions / visioconférences de la Commission Nationale ESR.

2. RECRÉER DU LIEN AVEC LES ACTEURS DE L'ESR ET ORGANISER DES AUDITIONS POUR NOURRIR LE PROJET SOCIALISTE

- Auditions des organisations étudiantes, des organisations syndicales de l'ESR, des représentants de France Universités, de la représentante de la Commission Valorisation du doctorat, des chercheurs, des parlementaires, de Thierry Mandon, ancien Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche.
- Travail en lien avec nos parlementaires travaillant sur ces questions au Parlement européen, à l'Assemblée nationale et au Sénat (éclairage des décisions, expertises sur certaines questions, par exemple dernièrement concernant le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) ou bien l'enseignement supérieur privé...).
- Soutien du Parti Socialiste et participation à la mobilisation Stand Up for Science au printemps 2025.

3. PROPOSER DES RENCONTRES THÉMATIQUES OUVERTES À TOUS LES MILITANTS

- Visioconférences sur Parcoursup, Doctorat, Financements de l'ESR, Recherche, Précarité étudiante...
- Visioconférence commune avec la Commission Éducation.
- Visioconférence commune avec le Cercle international.

4. CONTRIBUTION AU PROJET

- Contributions à l'élaboration de la Convention Europe : propositions sur l'ESR et l'Europe.
- Contribution sur la thématique IA et recherche.
- Élaboration de deux contributions thématiques de la Commission Nationale ESR pour le congrès de Nancy : « Refonder l'enseignement supérieur et la recherche : liberté, accessibilité et ambition pour l'avenir » (Parties 1 et 2) : elles rassemblent toutes les idées et réflexions construites à partir de toutes les réunions de la Commission Nationale ESR (voir en annexe).

5. TRIBUNES ET COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- Avril 2023 : Communiqué de presse : Non à la concurrence déloyale de l'enseignement supérieur privé !
- Juillet 2023 : Communiqué de presse Plateforme Monmaster.
- Septembre 2023 : Communiqué de presse : Rentrée universitaire.
- Décembre 2023 : Communiqué de presse : Plus qu'une révolution, la recherche française a besoin de plus de considération et de moyens.
- Mai 2024 : Communiqué de presse : Préservons l'Université comme bastion démocratique.
- Juin 2024 : Communiqué de presse : L'augmentation des droits d'inscription à l'université : la jeunesse n'est décidément pas la priorité du gouvernement.
- Septembre 2024 : Communiqué de presse : Des étudiants de plus en plus précaires dans l'indifférence des gouvernements successifs d'Emmanuel Macron.
- Octobre 2024 : Communiqué de presse : Parcoursup, Mon Master... la jeunesse mise à mal par une sélection par algorithme.
- Novembre 2024 : Communiqué de presse : Enseignement supérieur et recherche : Une feuille de route ministérielle sans ambition et annonciatrice d'une cure d'austérité.
- Janvier 2025 : Communiqué de presse : Le Parti socialiste dénonce le coup de rabot dans le budget des universités déjà exsangues.
- Mars 2025 : Communiqué de presse : Le Parti socialiste soutient la mobilisation Stand Up for Science.
- Juin 2025 : Tribune dans Libération : Parcoursup : machine à sélection qui désorganise la terminale.
- Novembre 2023 : Tribune dans Libération : Durcir les conditions d'entrée des étudiants étrangers : un désastre pour l'attractivité de la France.
- Mars 2025 : Tribune dans l'Obs : Parcoursup : il est temps d'agir !

6. CAMPUS BLOIS

- 2023 : L'ESR comme moyen de lutte contre les inégalités sociales.
- 2024 : Supprimer Parcoursup oui ! Mais pour le remplacer par quoi ?
- 2024 : Enseignement supérieur et recherche : une bataille de gauche.

POUR UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE TOUT AU LONG DE SA VIE

Comme socialistes, nous avons été précurseurs pour porter le sujet de l'accès au logement dans le débat public et au parlement alors même que cette thématique centrale dans la vie des Français n'était pas évoquée et son urgence sous-estimée par le gouvernement.

Le Secrétaire national au logement et député des Pyrénées-Atlantiques, Iñaki Echaniz, avec les parlementaires socialistes, ont ainsi porté et fait adopter plusieurs propositions pour améliorer les conditions d'accès à un logement digne, abordable et durable.

Un texte visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale a ainsi été promulgué en novembre dernier, après deux années de débats et de travail avec nos élus locaux.

Plusieurs autres propositions issues de nos travaux sont aujourd'hui sur la table des discussions comme la garantie universelle des loyers, la lutte contre les congés locatifs frauduleux, la lutte contre la vacance, la rénovation énergétique et la création d'une ANRU Rurale.

Les parlementaires socialistes ont également, à travers les différents projets de loi de finances, porté de nombreux amendements afin d'encourager les maires bâtisseurs en leur affectant une fraction de la TVA, de permettre aux communes tendues de taxer plus fortement les résidences secondaires, de soutenir la construction de logements sociaux en faveur des plus modestes et supprimer la réduction des loyers de solidarité qui plombe le budget des organismes de logement social, de supprimer le reste à charge de MaPrime Renov' pour les ménages modestes, de maintenir et renforcer le prêt à taux zéro, de lutter contre la spéculation qui contribue à rendre les logements et le foncier inabordable ou encore de mettre à plat la fiscalité locative pour l'orienter vers les besoins en location longue.

Nous poursuivrons nos combats en faveur d'une révision de la fiscalité afin de soutenir les locations de longue durée, de l'accès à la propriété pour les ménages qui en sont exclus, d'un soutien fort aux maires, de l'encadrement des loyers, de la rénovation énergétique des bâtiments, et de la production de nouveaux logements notamment à vocation social.

Le logement est au cœur de la vie de nos concitoyens, il doit être au cœur des politiques publiques et de fait, le Parti socialiste est force de propositions et d'actions pour permettre à chacun d'accéder à un logement digne et abordable tout au long de sa vie.

DÉFENSE DE LA CULTURE ET DES ARTISTES

La culture a un rôle fondamental pour libérer les individus des populismes et des nationalismes. Elle participe à déjouer les fausses informations. Elle est un pilier dans la construction d'une société démocratique, inclusive et unificatrice. C'est avec cette ambition que Charline Claveau et Clément Sapin ont animé le secrétariat national à la culture.

1. ÉLARGISSEMENT DE LA COMMISSION NATIONALE CULTURE AVEC UNE PLUS GRANDE RÉGULARITÉ DES ÉCHANGES

Le Secrétariat national de la culture du Parti socialiste a entrepris d'élargir la Commission nationale culture pour inclure davantage de membres et d'organiser des échanges plus réguliers. Cette initiative vise à renforcer la dynamique interne et à encourager une participation active des militantes et militants.

2. COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN AVEC LE SECRÉTARIAT NATIONAL DE L'ÉDUCATION SUR LA DÉFENSE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Parti socialiste a publié un communiqué de presse conjoint avec le secrétariat national de l'éducation pour défendre l'éducation artistique et culturelle. Ce communiqué dénonce le gel du budget du pass culture collectif et souligne l'importance de l'éducation artistique dans le développement personnel et social des individus. Il appelle à une intégration systématique des dispositifs de résidence artistique dans les établissements scolaires et à une valorisation des actrices et acteurs de proximité (artistes, médiatrices et médiateurs) dans ce domaine. L'éducation artistique et culturelle est un vecteur essentiel de l'émancipation et de l'intégration sociale.

3. BILLET POUR RÉAFFIRMER L'ATTACHEMENT DU PARTI SOCIALISTE À LA NOTION DE SERVICE PUBLIC CULTUREL

Un billet a été publié pour réaffirmer l'attachement du Parti socialiste à la notion de service public culturel. Ce billet met en avant l'importance de la culture comme un service public accessible à toutes et tous, partout sur les territoires. Il appelle à une politique culturelle qui place les citoyennes et citoyens au cœur de la réflexion et qui se bat pour une véritable démocratisation de la culture.

4. PARTICIPATION AUX PROPOSITIONS DANS LE VOLET CULTURE DU PROGRAMME EUROPÉEN

Le secrétariat national à la culture a participé à l'élaboration des propositions pour le volet culture du programme européen. Parmi les mesures phares, on retrouve le doublement du budget alloué au programme Europe Créative pour atteindre 800 millions d'euros par an. Le Parti socialiste s'engage ainsi à promouvoir une politique culturelle européenne ambitieuse.

5 OUVERTURE DES JOURNÉES D'AVIGNON AUX MILITANTES ET MILITANTS DU PARTI SOCIALISTE POUR DÉBATTRE ET ÉCHANGER SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE NOS ÉLU.E.S

Les journées d'Avignon ont été ouvertes aux militantes et militants du Parti socialiste pour débattre et échanger sur la politique culturelle des élus du parti. Cet événement a permis de rassembler les membres autour de discussions constructives et de renforcer les liens entre les militantes, les militants et les élu.e.s.



LE SPORT

La période comprise entre janvier 2023 et avril 2025 aura été fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et notamment leur préparation avec une mobilisation très forte de l'État, des collectivités territoriales et du mouvement sportif. Cette mobilisation sans précédent, appuyée par des milliers de bénévoles, aura été une des clés de la réussite des Jeux tout au long des semaines de compétition.

Les JOP de Paris 2024 auront rappelé une nouvelle fois à quel point le sport peut être fédérateur et que l'investissement dans le sport permet de bâtir un projet de fraternité pour notre pays.

Malheureusement, cet été caractérisé par une ferveur exceptionnelle n'aura été qu'une parenthèse, le gouvernement ayant décidé de faire du sport une variable budgétaire dès l'automne avec le budget 2025 et des crédits en forte baisse.

Au-delà des enjeux financiers, l'organisation des JOP ne peut à elle seule constituer une politique publique sportive ambitieuse. C'est ce qu'ont montré ces derniers mois les travaux de la commission nationale « Sport » du PS, relancée par Maxime SAUVAGE, secrétaire national en charge des sports et des grands événements sportifs, en août 2023.

Le sport en France, c'est 60 % des personnes de 15 ans ou plus qui pratiquent une activité sportive au moins une fois par semaine ; plus de 15 millions de personnes licenciées à l'année ; plus de 300 000 équipements sportifs dans tout le pays ; une dépense publique totale d'environ 20 milliards d'euros ; et une filière sport et ses 144 000 entreprises qui représentent 2,6 % du PIB.

De nombreuses études ont évalué ce que chaque euro investi dans le sport permet d'économiser dans d'autres domaines : le « coût évité » de la pratique sportive en France est ainsi estimé entre 7,3 % et 9,6 % du PIB, relevant surtout du champ des dépenses de santé.

Le sport en France, c'est aussi de nombreux débats qui font l'actualité : crise du football français, sport et laïcité, place de l'éducation physique et sportive à l'école, gestion des supporters, impact écologique de la pratique sportive, développement des salles privées, coût d'entretien des équipements publics sportifs, sous-visibilisation de la pratique sportive féminine etc.

La commission nationale « Sport », qui veut remettre le sport au cœur du projet socialiste, a été relancée à compter d'août 2023. Elle est animée par Maxime Sauvage et compte, au printemps 2025, 73 membres.

LA COMMISSION A TENU PLUSIEURS RÉUNIONS

- 26 août 2023 au CamPuS de Blois ;
- 21 septembre 2023 en visioconférence ;
- 26 février 2024 en visioconférence ;
- 30 août 2024 au CamPuS de Blois ;
- 18 novembre 2024 en visioconférence ;
- 26 mars 2025 en visioconférence.

ELLE A ORGANISÉ PLUSIEURS AUDITIONS

- 16 novembre 2023 : audition de Coralie BENECH et Benoît HUBERT, co-secrétaires généraux du SNEP-FSU, David LELONG, conseiller national EPS SE-Unsa Éducation et Véronique MOREIRA, présidente de l'USEP, sur le thème « **Quelle place pour le sport à l'école ?** » ;
- 14 mai 2024 : audition de Patrick BAYEUX, maître de conférences en gestion et droit du sport, consultant en politique et équipements sportifs, sur le thème « **Réinventer le sport : quelles propositions ?** » ;
- 16 mai 2024 : audition de Lily ROGIER, présidente de l'ANESTAPS et Lou Charlot, 1^{ère} vice-présidente déléguée de l'ANESTAPS, sur le thème « **Sport à l'université, sport dans la société** » ;
- 22 mai 2024 : audition de Marion FONTAINE, historienne et professeure à Sciences Po, sur le thème « **Sport et socialisme, une longue histoire** » ;
- 28 mai 2024 : audition de François CARRÉ, professeur de médecine, sur le thème « **Inactivité, sédentarité : le sport comme solution** » ;
- 3 juin 2024 : audition de Béatrice BARBUSSE, maîtresse de conférences en sociologie et vice-présidente déléguée de la Fédération française de handball, sur le thème « **Dirigeantes sportives et plafond de verre** ».

PARMI LES TRAVAUX PRODUITS

- Propositions d'amendements, intégralement adoptés, dans le cadre du texte programmatique « **Faire basculer l'Europe** » ;
- Propositions d'amendements, dans le cadre de la Convention nationale « **Retrouvons le peuple** » ;
- Rédaction d'une contribution thématique piloté par le Secrétaire national, Maxime Sauvage, intitulée « **Pour une nation de culture sportive** » ;
- Rédaction d'une contribution thématique piloté par Richard BOUIGUE, membre de la commission, intitulée « **Pour un dialogue apaisé et constructif avec les supporters et la création d'un véritable modèle français du supportérisme** » ;

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Cosignature de trois communiqués de presse par le Secrétaire national, Maxime SAUVAGE, avec le 1^{er} Secrétaire national, Olivier FAURE :

- 26 juillet 2024 « **Le Parti socialiste adresse ses encouragements à tous les athlètes des Jeux Olympiques de Paris 2024** »
- 12 août 2024 « **Pour que l'esprit des Jeux Olympiques de Paris 2024 perdure !** »
- 9 septembre 2024 « **Les Jeux sont finis. Réussissons leur héritage sportif, solidaire et inclusif !** »

BILLETS

Rédaction de cinq billets par le Secrétaire national, Maxime SAUVAGE :

- 29 avril 2023 « **Finale de la Coupe de France de football : il ne s'agit pas que de sport, il s'agit d'abord de libertés publiques** »
- 15 mai 2023 « **Lutte contre l'homophobie dans le football : ne fermons pas les yeux sur les incidents de ce week-end** »
- 20 juin 2023 « **Adoption au Sénat de la proposition de loi visant à renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport : un pas de plus pour renforcer la lutte contre les violences sexuelles dans le sport** »
- 7 août 2023 « **Grâce à l'actionnariat populaire, Sochaux vivra !** »
- 11 octobre 2023 « **Coupe du Monde de football : un autre modèle est possible** »

CAMPUS 2023 BLOIS

- Intervention du Secrétaire national, Maxime Sauvage, à la controverse organisée par les Jeunes Socialistes sur le thème « Des JOP pour toutes et tous : mission impossible ? » ;
- Organisation de l'atelier « **À l'heure des JOP, l'accès aux sports est-il vraiment populaire ?** » ;
- Match de football organisé entre l'équipe du Secrétariat national et l'équipe vainqueur du tournoi des Jeunes Socialistes : victoire de l'équipe du SN (1^{ère} étoile).

CAMPUS 2024 BLOIS

- Organisation de l'atelier « **À quelques jours de l'ouverture des Jeux Paralympiques de Paris 2024, quelle ambition pour le parasport ?** » ;
- Match de football organisé entre l'équipe du Secrétariat national et l'équipe vainqueur du tournoi des Jeunes Socialistes : défaite de l'équipe du SN.

SECTIONS

- Intervention du Secrétaire national, Maxime SAUVAGE, devant la section PS d'Herblay-sur-Seine dans le Val d'Oise le 30 mars 2023 pour un débat avec pour thème « **Sport et écologie** ».

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

- 9 février 2024 : participation du Secrétaire national, Maxime SAUVAGE, au Grand Oral organisé par l'ANES-TAPS au Parlement européen.
- Rédaction du programme sport du programme "Réveiller l'Europe" par Richard Bouigue, membre de la commission nationale sport et conseiller spécial de la campagne auprès du directeur de campagne.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

- Participation du Secrétaire national, Maxime SAUVAGE, à la rédaction du volet sport du programme du Nouveau Front Populaire.



NOTRE ENGAGEMENT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

L'Europe a été un sujet central de notre mobilisation, notamment avec la préparation intense des élections de 2024, et nous avons continué de porter nos valeurs sur la scène internationale, affirmant notre solidarité et notre vision d'un monde plus juste. Réaffirmant le droit international comme notre boussole affirment que chaque vie compte, aussi bien au Proche-Orient, en Ukraine que dans l'Afrique des Grands Lacs.

La situation internationale est aujourd'hui marquée par des tensions géopolitiques croissantes et des menaces multiples qui pèsent sur la stabilité mondiale. Parmi les acteurs les plus préoccupants, Vladimir Poutine, Xi Jinping et désormais Donald Trump se distinguent par leurs ambitions impérialistes et leurs politiques agressives. L'heure est aux "prédateurs" pour reprendre le titre d'un livre récent et à la constitution d'une internationale réactionnaire.

Le Parti socialiste a dénoncé la politique de Vladimir Poutine, qui, à la tête de la Russie, continue de déstabiliser l'ordre international par ses interventions militaires et ses tentatives de déstabilisation des démocraties occidentales. La poursuite en 2022 de l'invasion de l'Ukraine, commencée en 2014 en Crimée, marque un tournant dramatique, plongeant l'Europe dans une crise sécuritaire sans précédent depuis la fin de la Guerre froide. Les actions de Poutine menacent non seulement la souveraineté de l'Ukraine, mais aussi la sécurité de l'ensemble du continent européen jusqu'en Afrique.

Il a eu les mêmes mots à l'encontre du président chinois Xi Jinping, qui poursuit son projet de «rêve chinois» en renforçant l'influence de la Chine sur la scène internationale. Ses politiques expansionnistes en mer de Chine méridionale et ses initiatives économiques, comme la «Nouvelle Route de la Soie», sont des tentatives cachées de domination économique et politique. Les violations des droits Humains au Xinjiang, contre le peuple Ouïghours, et les répressions à Hong Kong et à Taïwan illustrent son mépris pour les valeurs démocratiques et les droits Humains.

Quant à Donald Trump, son retour à la Maison Blanche n'a rien à voir avec son premier mandat. Il est bien pire tant ses décisions menacent la stabilité mondiale. En Ukraine, il semble bien conciliant avec l'agresseur russe ; au Proche-Orient, son projet de déplacer la population palestinienne de Gaza pour y construire une Riviera est un encouragement à la politique de nettoyage ethnique du gouvernement Netanyahu ; ailleurs, son soutien à des régimes autoritaires ou des partis nationalistes et ses attaques contre les institutions démocratiques représentent une menace pour la démocratie. Quant à ses sanctions économiques, elles créent des incertitudes et des tensions sur la scène mondiale.

Face à ces menaces, nous n'avons eu de cesse de rappeler, avec nos partis frères au sein du PSE ou de l'International socialiste, qu'il est impératif que la communauté internationale, et notamment l'Union européenne, renforce sa coopération et sa solidarité. Les démocraties doivent unir leurs forces pour défendre les principes de liberté, de justice et de respect des droits Humains. Il est crucial de soutenir les nations et les mouvements qui luttent pour la démocratie et contre l'autoritarisme, tout en promouvant des solutions diplomatiques et économiques qui favorisent la paix et la stabilité mondiale.

Dans ce contexte particulier, le secrétariat aux relations internationales / pôle Europe & monde, animé par Dylan Boutiflat, a été particulièrement actif depuis le congrès de Marseille à la fois pour éclairer les crises - même les moins visibles - et anticiper les combats à venir.

1. LE CERCLE INTERNATIONAL

- 31 réunions (panels composés de 35 femmes et de 32 hommes)
- Communauté en développement : de 200 contributeurs en avril 2023 à 430 en avril 2025
- Renouvellement de la moitié des administrateurs (parité F/H)
- Création de 2 nouvelles boucles (veille mondiale contre l'extrême droite / gouvernance mondiale et influence française) sur 13 au total
- Les sujets abordés : Retour de la conférence de l'ONU sur l'eau ; Les femmes, premières victimes des reculs de l'État de droit ; L'extrême droite, 1 an avec les européennes ; Algérie / France, quel partenariat pour demain ? ; Le monde en colère : comprendre les populismes ; Pacte asile migration, l'hypocrisie européenne ; 600 jours de guerre en Ukraine ; Immigration : mythes et réalités ; Loi de programmation militaire : répondre aux menaces ; Les Etats-Unis : un an avant l'investiture présidentielle ; A quoi sert l'Internationale Socialiste ? ; Élection de Milei et l'extrême droite en Amérique latine ; Les termes du conflit : crime, co-belligérance, génocide... ; Le français et la francophonie, outils de coopération ; Soirée électorale américaine ; Climat, Proche-Orient, Ukraine, RDC : nos réponses aux crises ; Eau, biens communs et solidarité internationale des collectivités locales ; Séminaire sur la défense : histoire, doctrine, salariés de l'industrie, jeunesse, dissuasion depuis Charles de Gaulle ; La recherche à l'international ; Comment aider Haïti ? ; Combattre le narcotrafic et les économies de la misère ; Après les coups d'Etat en Afrique, où en sont les transitions démocratiques ? ; La faim, arme de guerre ; US : De la régression vers la récession, voire la sécession ?
- Auditions sur l'Afrique : Daho sur les OPEX, Charbonneau sur la prévention des conflits et les missions de paix, Petiteville sur les pouvoirs publics ;
- Séminaire sur la défense : histoire, doctrine, salariés de l'industrie, jeunesse, dissuasion depuis Charles de Gaulle.

2. DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VISIBILITÉ ET DE NOTRE AUDIENCE

- +100 visuels réalisés dont Européennes ; Etats-Unis ; Extrême droite ; Iran ; Kurdistan ; Proche-Orient ; Ukraine...
- ... dont 12 en soutien aux figures militantes (8 femmes et 4 hommes) : Mahsa Jina Amini ; Alexei Navalny ; Pinar Selek ; Narges Mohammadi ; Paul Watson ; Ahou Daryaei ; Clarence Yongo ; Warisha Muradi ; Rishmin Joyanda ; Catharine MacKinnon ; Boualem Sansal ; Ekrem Imamoglu

3. LES COMMUNIQUÉS ET RÉOLUTIONS (39)

- Conflit israélo-palestinien : renouer avec l'objectif absolu de paix au Proche-Orient
- Le PS se réjouit de la libération d'Olivier Dubois et espère la libération des autres français retenus en otages dans le monde
- Le PS condamne la loi homophobe promulguée en Ouganda
- Pour battre Erdoğan, le PS soutient les acteurs de la justice sociale, de l'égalité et du retour de l'État de droit en Turquie
- Le PS appelle au calme et au sursaut démocratique au Sénégal
- Le PS demande la libération de Hong Hoang figure vietnamienne du combat écologiste
- Niger : le PS soutient toute médiation pour le rétablissement des institutions démocratiques
- Après le séisme, le PS exprime sa solidarité avec le peuple marocain
- Le PS appelle à une paix durable dans l'Artsakh
- Le PS condamne sans réserve l'attaque terroriste du Hamas contre Israël, les tirs de roquettes, les meurtres de masse et les prises d'otage de civils, les mises en scène odieuses de meurtres ou de détention
- Le PS appelle à se mobiliser le 4 novembre pour la libération des otages, un cessez-le-feu immédiat, la recherche d'une solution politique
- Israël - Palestine : pour la paix et la justice, nous manifesterons samedi 18 novembre
- Appel à la reprise des négociations conduisant à la libération de tous les otages par le Hamas et à un cessez-le-feu immédiat
- RDC : le Parti socialiste soutient la réélection du président Félix Tshisekedi
- Dans l'intérêt des Sénégalais, le président Macky Sall doit convoquer des élections dans les meilleurs délais
- La guerre dans l'est de la RDC ne doit plus se passer dans l'indifférence internationale
- Julian Assange : l'extradition n'est pas une solution mais une menace sur le droit d'informer
- Le PS votera pour l'accord de coopération en matière de sécurité avec l'Ukraine
- Le PS réitère sa demande d'un embargo sur les armes et munitions à Israël
- Le PS condamne l'attaque lancée par la République islamique d'Iran contre l'État d'Israël et exprime sa solidarité au peuple israélien.
- Le PS et les JS commémorent le génocide arménien
- Le PS et les JS célèbrent les 50 ans de la révolution des Œillets aux côtés des Portugais
- Visite du président chinois en France : les droits humains, la paix et notre souveraineté ne sont pas à vendre
- Sahara occidental : le PS condamne un tournant diplomatique dans concertation avec le Parlement,
- Venezuela : Le PS appelle à la libération de tous les prisonniers politiques et à la fin de la répression,
- Nous n'oublions pas le 7 octobre 2023
- Massacre colonial du 17 octobre 1961 à Paris : le PS rend hommage aux victimes de la répression et appelle à reconnaître la responsabilité de l'État français
- Géorgie : Le PS apporte son soutien à Salomé Nino Zourabichvili et aux forces démocratiques,
- Moldavie : Le PS apporte son soutien au Parti Action et Solidarité de Maia Sandu,

- Réélection de Trump, réveillons-nous !
- COP 29 : Le monde n'a pas besoin d'une opération de greenwashing mais d'engagements des États pour financer la justice climatique,
- Les Soudanais meurent de la guerre et de la faim par milliers dans l'indifférence du monde,
- Après la chute de Bachar el Assad, c'est aux Syriens de décider de leur avenir,
- Proche-Orient : après l'espoir, le temps est venu de la reconstruction, de la justice et de la paix,
- Déplacement des Gazaouis : un nettoyage ethnique qui ne dit pas son nom,
- RDC : la communauté internationale doit soutenir le président Tshisekedi,
- Soutien à l'Ukraine : tout repose désormais sur les Européens,
- Aide publique au développement : le PS soutient tous les acteurs de la solidarité internationale,
- Pour la libération de Boualem Sansal,
- Erdogan n'arrêtera pas l'alternance qui vient

4. RENCONTRES BILATÉRALES (32 PAYS DE 4 CONTINENTS)

ACF ; Afghans - ANLP ; AFPS ; Américains - Démocrates ; Argentins - PS & Donde Estan ; Béninois - Démocrates ; Brésiliens - PT ; Camerounais - FSD ; Cap-verdiens - PAICV ; Centrafricains - MLPC ; Chiliens - PS ; Comoriens - DYH ; CNCDH ; Congolais - UDPS & Convergence citoyenne ; Coordination SUD, FIDH ; Fondation Jean Jaurès ; Fondation France Libertés Danièle Mitterrand ; Forum social-démocrate arabe ; Gabonais - CNR, Ghanéens - NDC ; Guinéens - REGUIREP ; Haïtiens - PFSDH ; Iran Justice ; Israéliens - Démocrates ; PHR & Breaking the silence ; Kosovars - VV, Kurdes - Komala ; PYD, DEM et CDK ; La paix maintenant, Marocains - USFP ; Nigériens - PT, Nigériens - PNDS ; ONE ; Ouïghours - Congrès mondial ; Palestiniens - Fatah ; Plateforme des ONG françaises en Palestine ; Riposte internationale ; Russie Liberté ; Serbes - SSP ; Syriens - Revivre ; Turcs - CHP ; Tunisiens - Ettakatol ; Ukrainiens - SDPU ; East SOS & UUF ; UNRWA ; Uruguayens du Frente amplio ; Vietnamiens - PC

5. DÉFENSE

- En tant que Secrétaire nationale à la Défense, Hélène Conway-Mouret a contribué à l'élaboration du programme pour les élections européennes.
- Après les élections législatives de 2024, elle est à l'initiative d'un séminaire sur les Socialistes et la défense.
- Elle a multiplié les publications sur la défense : le 23 janvier 2025, avec Tobias Cremer (eurodéputé socialiste allemand), une tribune sur l'intérêt social, fiscal et industriel d'investir dans l'industrie de défense ; le 10 février 2025, en associant les parlementaires socialistes des commissions des affaires étrangères et de la défense du Sénat et de l'Assemblée nationale, une tribune pour parlementariser la revue nationale stratégique. Le 26 mars 2025, un article dans le Journal du Parlement sur la défense européenne face à la transformation de la politique étrangère des Etats-Unis...
- En sa qualité de sénatrice, elle a pu également intervenir dans de nombreux médias et colloques pour partager notre vision de la défense nationale et européenne.

6. AUTRES RENCONTRES : CONSEILS MONDIAUX (3), COMITÉS EUROPÉENS DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE (2) ET UNE CONVENTION DE L'ALLIANCE PROGRESSISTE



**Un parti
force de
mobilisation**

Au fil du temps, notre parti a su regagner sa place au cœur des luttes.

POUR DÉFENDRE LES DROITS DU MONDE DU TRAVAIL !

CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

En 2023 comme en 2024, notre mobilisation sur le terrain comme au Parlement contre la réforme des retraites a été exemplaire. Dès le premier jour, nous avons été en première ligne des manifestations, rassemblant plus d'un million de personnes à travers la France, aux côtés des autres partis de gauche et des organisations syndicales. Nous avons dénoncé un projet injuste, particulièrement pour les femmes et les métiers pénibles.

Nous avons su tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale prendre la défense de nos concitoyens impactés par une mesure injuste. Notre combativité s'est également manifestée sur le terrain juridique avec la tentative de provoquer un référendum d'initiative populaire, malheureusement rejeté par le Conseil constitutionnel. Mais notre détermination a porté ses fruits quelques mois plus tard, après la dissolution et l'installation du gouvernement Bayrou, en obtenant la convocation d'une conférence nationale qui devra conduire à une nouvelle saisine du Parlement d'ici l'été, sous peine de censure.

Tout au long de cette période, notre action s'est faite en bonne intelligence avec les grandes organisations syndicales, rétablissant la confiance ébréchée par la loi Travail.

Cette mobilisation a également été l'occasion de dénoncer les atteintes au droit de manifester qui se multiplient depuis quelques années et que les juges ont fort heureusement tendance à sanctionner, comme cela s'est passé lors des mobilisations contre les mégabassines.

CONTRE LES PLANS SOCIAUX ET L'ABANDON DE L'INDUSTRIE

Notre engagement auprès des salariés s'est poursuivi auprès de celles et ceux victimes d'une rafale de plus de 300 plans sociaux : 3 200 postes supprimés ou menacés chez Casino, 2 400 chez Auchan, près de 1 300 chez Michelin à Vannes et à Cholet, et la liste n'est malheureusement pas complète... à laquelle est venu s'ajouter récemment Arcelor Dunkerque.

Le 1^{er} mai, Olivier Faure, Benjamin Lucas, François Ruffin et Marine Tondelier se sont rendus ensemble aux côtés des salariés des syndicats, alors que 636 suppressions de postes viennent d'être annoncées. Ils ont, dans un communiqué commun, demandé une intervention résolue de l'État pour contraindre la multinationale à ne pas abandonner l'outil de production, avec, le cas échéant, une nationalisation temporaire ou durable. Au-delà, c'est la question de la conditionnalité des aides qui, une nouvelle fois, est posée ; la relance immédiate du projet de décarbonation qui doit permettre des embauches à la clé ; la mise en place de protections douanières, en urgence, sur l'acier : Zéro licenciement : le gouvernement ne doit pas se lancer dans des discussions sur l'« accompagnement », les « plans de formation », les « cellules de reclassement ». ArcelorMittal engrange des bénéfices, aucun « motif économique » ne saurait être invoqué. Ils appellent l'État à agir avec fermeté et interpellent l'Europe sur la délocalisation des productions décidée par le groupe ArcelorMittal.

Dans la continuité des réflexions engagées dans le cadre du projet 2022 et du livret Travail, le pôle Travail, emploi et entreprise nouvelle, animé par Arthur Delaporte, a collaboré activement à la vie intellectuelle et politique du parti, rédigeant de nombreux communiqués de presse au nom du PS.

Les secrétaires nationaux du pôle se sont impliqués à faire vivre dans l'espace public et dans le parti la thématique dont ils avaient la charge.

- Des ateliers sur les politiques du travail et de l'emploi ont ainsi été organisés dans de nombreuses fédérations comme dans le Jura, le Finistère, le Calvados, les Yvelines, la Loire ainsi qu'en Ardèche ou en Haute-Garonne.
- Les secrétaires nationaux du pôle ont largement contribué à la mobilisation du parti contre la réforme des retraites en participant à la production des argumentaires, communiqués...
- En lien avec le groupe au Parlement européen, avec le commissaire européen Nicolas Schmidt et avec Olivier Jacquin au Sénat, le pôle s'est mobilisé pour l'amélioration des conditions des travailleurs des plateformes.
- Plusieurs auditions des représentants des grandes organisations syndicales ont été programmées.
- Les secrétaires nationaux ont régulièrement représenté le parti dans des manifestations et conférences.



Le pôle s'est également impliqué dans les universités d'été du Parti, organisant par exemple, à l'été 2023, un atelier intitulé « Pour en finir avec le travail indigne » et un autre « Mieux partager le pouvoir, mieux partager la valeur avec les salariés », ou en 2024 « Pour le pouvoir d'achat, le SMIC à 1 600 euros et des salaires dignes » et « Renouer le dialogue social » en collaboration avec la Commission nationale Entreprise animée par Patrick Ardouin. Un numéro du Média des Idées a également été organisé en collaboration avec Bruno Palier autour de l'ouvrage collectif « Que sait-on du travail ? » avec Sophie Thiéry, présidente de la Commission Travail Emploi du Conseil économique, social et environnemental.

Le travail en lien avec les groupes parlementaires s'est également manifesté par la publication de plusieurs notes à la Fondation Jean Jaurès (« Suppression de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) : chronique d'une bombe sociale à fragmentation », « Face à la casse du RSA, nous opposons la nécessaire mise en place d'un revenu minimum d'existence ») ou des tribunes dans la presse nationale (la plus récente étant publiée le 1^{er} mai 2025 « Par le biais d'un dialogue social et technologique, il est possible de définir une éthique collective de l'IA »).

Le secrétariat national à l'égalité professionnelle a également produit un certain nombre de tribunes sur les inégalités de genre au travail (« La politique sera féministe ou ne sera pas », « La violence économique à l'égard des femmes est un angle mort de nos politiques publiques », « Congé parental : le sens de l'histoire tend vers un allongement du temps passé auprès des enfants plutôt qu'à sa réduction » dans Le Monde ; « Parler de réarmement démographique n'a aucun sens », Libération...). Il a également organisé plusieurs rencontres dans les fédérations sur la base du livre « La capital républicain » pour anticiper les effets attendus et les points d'amélioration d'une telle réforme.



Sur la période 2023-2025, le bureau de la Commission nationale entreprise (CNE) a continué de se réunir chaque semaine pour travailler sur tous les sujets liés aux entreprises et aux salariés.

Parmi ces productions :

- Deux livrets distribués à l'occasion des journées de Blois d'août 2023 et 2024 et des débats que nous avons organisés avec le Parti pour ces événements.
- Les Lettres du Secteur Entreprises (LSE).
- Les contributions de la CNE aux conventions du Parti
- Le compte-rendu de la journée « Entreprises et salariés » du 9 mars 2024.
- Cinq contributions thématiques déposées pour le 81^{ème} Congrès de Nancy regroupées dans un troisième livret.
- Un appel aux chefs d'entreprises à l'occasion du second tour des élections législatives pour faire barrage au Rassemblement National.



POUR UNE AGRICULTURE RÉMUNÉRATRICE POUR LES AGRICULTEURS ET UNE ALIMENTATION SAINTE

En 2023, nous avons organisé une journée de débat et de réflexion à Nantes sur la transformation des politiques agricoles et alimentaires comme une urgence sociale et environnementale. Le rapport de la commission d'enquête sur les pesticides a critiqué la PAC pour son manque de justice et son inefficacité.

En 2024, le parti et la Commission nationale agriculture et alimentation et de la ruralité (CNAAR) ont exprimé notre solidarité avec les agriculteurs en colère, dénonçant le libre-échange dérégulé et la concurrence déloyale. Des propositions concrètes ont été avancées pour répondre à la crise agricole. Les eurodéputés socialistes ont voté contre de nouveaux traités de libre-échange.

Début 2025, l'adoption du projet de loi d'orientation agricole (LOA) a été critiquée comme un très mauvais signal, jugée loin des enjeux sociaux et environnementaux. Ce texte est perçu comme plus libéral, dérégulateur et néfaste pour l'environnement, résultant d'une alliance entre la droite sénatoriale et le Gouvernement. Le Parti socialiste a voté contre cette loi. Il a présenté des propositions pour répondre à la crise, incluant la transition du modèle agricole, des revenus dignes, une meilleure régulation des marchés, et la reconnaissance du travail des agriculteurs. Le Parti socialiste est allé à la rencontre des agriculteurs au Salon de l'Agriculture pour échanger. Il souligne que l'agriculture et l'écologie ne doivent pas être opposées, mais confondues pour l'intérêt des agriculteurs et la préservation des sols.

Début 2025 toujours, le Parti socialiste s'est mobilisé pour l'écologie lors des négociations budgétaires. Il a soutenu l'interdiction des PFAS (polluants éternels) et la taxation des ultra-riches pour investir dans la transition écologique.

L'agriculture et l'écologie ne doivent pas être opposées, mais confondues pour l'intérêt des agriculteurs, la préservation des sols et les consommateurs. C'est ce que la délégation de parlementaires et élus socialistes autour d'Olivier Faure a répété au Salon de l'Agriculture, aux côtés des agriculteurs, des éleveurs et des organisations professionnelles : « Nous avons besoin de continuer à associer écologie et agriculture ». Ils ont présenté également un livret, réalisé par le parti et les groupes parlementaires, pour montrer qu'ils travaillent sur des sujets de fond : coût de revient, protection du foncier, retraites agricoles, indicateurs de qualité, installation des nouvelles générations, ...

Suite au mouvement des agriculteurs, dans un communiqué commun signé par Olivier Faure, Premier secrétaire du Parti socialiste, Dominique Potier, député de Meurthe-Moselle, Eric Sargiacomo, député européen, vice-président de la commission nationale de l'agriculture, de l'alimentation et de la ruralité (CNAAR), Jean-Claude Tissot, sénateur de la Loire, ont réaffirmé quatre principes :

- Le développement de l'agriculture française s'est bâti dans le cadre de l'Union européenne et c'est à ce niveau qu'il faut reconstruire notre souveraineté alimentaire par la régulation des marchés ;
- Nous ne devons jamais opposer économie et écologie car notre sécurité alimentaire dépend de la santé du vivant ;
- Nous devons défendre solidairement le pouvoir d'achat de nos concitoyens et le revenu des agriculteurs comme des autres travailleurs des filières face aux pressions de certains grands industriels et distributeurs ;
- La nécessaire prise en compte de la diversité des agriculteurs et la priorité du soutien aux fermes à taille humaine.

Nous avons réitéré l'appel à une véritable loi foncière pour renouveler les outils de régulation du foncier agricole afin de lutter contre l'injustice ressentie face aux stratégies de concentration et d'accaparement des terres et ainsi de faciliter l'accès aux terres d'une nouvelle génération indispensable à la réussite de la transition agro-écologique.

Nous en avons appelé à l'organisation d'Etats généraux de la coopération et de la solidarité agricoles afin de prendre à bras le corps l'enjeu du renforcement du pouvoir de négociation des agriculteurs. L'uberisation des éleveurs imposée par Lactalis et consors n'est pas une fatalité. Pour les agriculteurs, comme toujours, les solutions sont dans le collectif et non dans l'individualisme.

Nous avons demandé au gouvernement français à se mobiliser véritablement à Bruxelles où se joue la prochaine réforme de la Politique Agricole Commune ainsi que la réciprocité des normes dans les échanges avec les mesures miroirs. La France, premier pays agricole européen, doit renouer avec sa tradition régulationniste et proposer un nouvel horizon afin de reconstruire la souveraineté alimentaire européenne et d'assurer des prix justes pour des revenus équitables aux agriculteurs.

Nous avons enfin appelé le gouvernement français à ne pas tourner le dos à l'agro-écologie mais, au contraire, à aider les agriculteurs à investir dans la transition. La révision du Plan Stratégique National de la PAC d'ici l'été 2025, à laquelle le Parlement français doit avoir voix au chapitre, devra ainsi rendre opérationnelle la stratégie nationale bas carbone et le plan national d'adaptation au changement climatique.

DÉFENSE DES DROITS, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PRINCIPES RÉPUBLICAINS

La défense des droits humains et la lutte contre toutes les formes de discrimination sont des piliers fondamentaux de notre engagement politique. Nous nous battons chaque jour pour garantir l'égalité, la justice et la dignité pour tous, sans distinction de race, de genre, d'orientation sexuelle, de religion ou de toute autre caractéristique. La République doit être un rempart contre l'intolérance et l'injustice, un espace où chacun peut vivre librement et en sécurité.

Nous dénonçons avec fermeté les discours de haine et les actes de violence qui visent à diviser notre société. Le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, la transphobie et toutes les autres formes de discrimination n'ont pas leur place dans notre République. Nous nous engageons à combattre ces fléaux avec détermination, en soutenant les victimes et en promouvant une culture de respect et de tolérance.

La préservation des principes fondamentaux de la République – liberté, égalité, fraternité – est au cœur de notre action. Nous nous opposons à toute tentative de remettre en cause ces valeurs, qu'elle vienne de l'extrême droite ou de toute autre idéologie rétrograde. Nous croyons en une République laïque, solidaire et inclusive, où chacun peut s'épanouir pleinement, quelles que soient ses origines ou ses croyances.



CONTRE LA LOI DARMANIN SUR L'IMMIGRATION ET LA REPRISE PAR BAYROU DE LA "SUBMERSION MIGRATOIRE"

Notre mobilisation a été constante contre ce projet de loi indigne, inspiré en grande partie par le programme de l'extrême droite et qui conduisait directement à la stigmatisation des étrangers. Elle s'est notamment traduite, le 7 décembre 2023, par l'organisation d'un grand meeting rassemblant les forces de gauche, politiques, associatives et syndicales opposées à un projet de loi que la droite sénatoriale a lesté d'un amendement de suppression de l'aide médicale d'Etat (ÂME) avec un avis de « sagesse » du gouvernement.

La direction du parti, les parlementaires socialistes à l'Assemblée nationale comme au Sénat, ont été en première ligne dans ce combat. Le 22 décembre, nous avons saisi le Conseil constitutionnel contre ce texte. Un mois plus tard, nous prenions acte de la décision du Conseil constitutionnel qui a censuré 32 articles du projet de loi immigration dont ceux mettant en œuvre la préférence nationale, le durcissement du regroupement familial, la remise en cause du droit du sol ou la caution retour pour les étudiants étrangers. C'était un soulagement pour des centaines de familles, mais c'était surtout une lourde sanction contre la faute politique et morale du gouvernement et de sa majorité, qui se sont alignés sur les positions idéologiques historiques de l'extrême droite. On ne saurait accepter que l'extrême droite inspire les lois – ou pire encore, qu'elle les dicte.

Quelques mois plus tard, le premier ministre, François Bayrou, a lors d'une interview fait référence à un sentiment de "submersion migratoire" en reprenant ainsi les "mots funestes de Jean-Marie Le Pen". Il a ainsi cédé aux passions tristes de l'extrême droite. Ces propos s'ajoutaient à ceux du garde des sceaux, Gérald Darmanin, qui a apporté le soutien du gouvernement à un texte Les Républicains restreignant le droit du sol à Mayotte, ou encore à l'adoption, à l'Assemblée nationale, d'un texte dur sur la justice des mineurs. Face à "une dérive que l'on pourrait qualifier de trumpienne" de la part du chef du gouvernement, selon l'expression d'Olivier Faure, le dépôt d'une motion de censure était inévitable – chose faite le 17 février.

LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

En 2023, le parti a appelé à marcher contre l'antisémitisme et tous les auteurs de haine et de racisme. Suite aux révoltes urbaines, il a dénoncé la flambée du racisme et appelé à « Retrouver la République ». Une mobilisation a eu lieu pour la marche pour l'égalité et contre le racisme en décembre. En 2025, Bruno Retailleau est devenu le « portier de l'extrême droite » pour ses interventions reprenant leurs arguments, montrant que pour la droite dite « républicaine », ces idées ne sont plus jugées intolérables.

COMBATS POUR LES DROITS DES FEMMES

En 2023, en plus d'une convention dédiée, les socialistes ont lutté pour garantir les droits des femmes en matière d'avortement dans un contexte international de régression. Le Parlement européen s'est prononcé en faveur du modèle français de lutte contre le système prostitutionnel, mis en place par les socialistes. En 2024, nous avons soutenu la constitutionnalisation de l'IVG et lancé une pétition pour son inscription dans le droit européen. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles a été soulignée, notamment avec le soutien à Gisèle Pelicot et l'appel à une nouvelle politique déterminée.

Le Pôle féministe, créé dans le prolongement de la contribution générale "les Christine", est animé par Laure Botella, avec Marie Le Vern, Alexandra Jardin, Yasmine El Jaï, Audrey Gatian, Yseline Fourtic Dutarde. Plusieurs actions peuvent être portées à son crédit en plus de l'engagement dans la convention le Temps des femmes.

Évènements :

- 05 juin 2023 : rencontre avec Michelle Perrot à Paris
- 16 juin 2023 : Pour une Europe féministe le 16 juin 2023 à Nantes : ateliers + grand meeting avec nos camarades du PSE, Anne Lambelin et Christophe Rouillon mais aussi Johanna Rolland, Olivier Faure, Marie Le Vern et Emma Rafowicz
- Blois 2023 :
 - Point étape de la convention avec l'ensemble des SFE
 - Débat : Comment rendre nos collectivités plus féministes ?
- 09 décembre 2023 : Convention «le temps des femmes» : présentation, débats et vote sur la convention
- Blois 2024 : Débat : Combien d'élections avant d'arriver à la parité ?
- 29 novembre : Audition de Claudine Monteil sur le droit à l'IVG

Mobilisation du parti sur toutes les manifestations féministes : Production de visuels et tracts transmis aux fédérations pour les journées nationales et mondiales et les mobilisations ponctuelles féministes (soutien aux iraniennes, afghanes...)

- 18 janvier : Anniversaire IVG
- 08 mars : Égalité femmes / hommes
- 28 mars : Lutte contre endométriose
- Mi-novembre : Le jour où les femmes commencent à travailler gratuitement
- 25 novembre : Lutte contre les violences faites aux femmes



Production de vidéos : Introduction de la notion de consentement dans le droit européen, novembre 2023 ; déploiement de la grande enquête féministe dans les territoires avec la convention "Le temps des Femmes", juin 2023 ; Introduction de la notion de consentement dans le droit européen, novembre 2023 ; Depardieu / Macron, 21 décembre 2023 ; Audition de Claudine Monteil sur le droit à l'IVG, 29 novembre 2024 ; Vidéo SN sur la formation obligatoire, automne 2024.

Campagnes spécifiques : Déploiement d'un questionnaire féministe au printemps 2023 : Mobilisation des fédérations, mise en place d'une appli, diffusions de visuels, tracts, kake-monos ; campagne de soutien à Gisèle Pelicot, le 19 septembre 2024 ; Pétition pour un droit à l'IVG européen, le 7 mars 2024 ; Mobilisation pour le droit à l'IVG dans la constitution, le 05 mars au Trocadéro ; Participation du pôle à la convention nationale sécurité du PS.

Lien avec les associations et partenaires : Participation à la boucle WhatsApp inter-association et inter-syndicale, création d'une boucle des référentes VSS / égalité des partis du Nouveau Front Populaire, présence régulière aux différentes réunions inter-organisations, participation à l'organisation de manifestations.

Quelques éléments de bilan sur la formation égalité Femme-Homme - Depuis 2023

- Total militantes et militants formés : 400
- 12 fédérations
- Nb formations animées :
 - Fête de l'Huma : 1 formation
 - Visio pour les nouveaux et nouvelles adhérentes : 2, et 1 le 15 mai
 - Programmées pour 2025 : encore 5 jusqu'à l'Automne
 - Blois : 4 formations pour les jeunes, 3 formations pour les militant-es
- Formatrices : 5 + participation de membres de la commission de lutte contre le harcèlement et violences

Une résolution adoptée en BN (15 octobre) avec CP, une vidéo le soir du vote qui donneront lieu à 3 articles médias : 20 minutes, France Info et un reportage radio sur France Inter.



ÉLECTIONS / PARITÉ

- Participation aux réunions des commissions électorales (européennes, législatives, sénatoriales, municipales).
- Réalisation de statistiques de parité avant les investitures sur l'existant, puis parmi les élu-es après les élections.
- Tri et analyse des circonscriptions selon des strates de gagnabilité ; élaboration de projections sur la base des résultats aux européennes et des précédentes législatives.
- Repérage et accompagnement de potentielles candidates pour les élections législatives et sénatoriales.
- Soutien actif aux candidatures des femmes.
- Création et animation d'une boucle d'entraide entre femmes candidates aux législatives, pour favoriser le partage de ressources et le soutien mutuel.
- Aide ponctuelle au graphisme et à la mise en page de documents de campagne.
- Mobilisation sur le terrain pour soutenir plusieurs femmes candidates, avec de nombreux déplacements, dont dix jours d'action en territoire difficile à Hémin-Beaumont.
- Soutien moral téléphonique (plusieurs heures) apporté aux femmes qui n'ont pas eu leur investiture.



COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES DISCRIMINATIONS

- Pilotage de la commission tout au long de l'année, participation passive aux réunions.
- Veille au bon fonctionnement et au respect de l'indépendance de ses travaux.

CONVENTION « LE TEMPS DES FEMMES »

Déplacements en fédérations, organisations de la journée nationale à Nantes ; prises de parole, présentations et animation d'ateliers ; contribution à la rédaction et à la structuration des propositions issues de la convention ; participation active aux réunions de pilotage de la convention.

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES VSS

- Mise à jour et modernisation des contenus de formation.
- Réalisation de vidéos de présentation et de sensibilisation.
- Formations animées dans plusieurs fédérations.
- Formations spécifiques :
 - 1 formation à la Fête de l'Humanité.
 - Formations JS et formations militant-es lors du Campus de Blois.
- Autres :
 - Création et animation d'une boucle des SFE identifié-es
 - Rédaction des communiqués de presse du pôle égalité (pour les 8 mars et 25 novembre, convention, et réaction à l'actualité)
 - Visio-conférences pour les nouveaux et nouvelles adhérent-es (participation quasi-systématique).

DROITS LGBTQI+

Il s'agit là encore d'un nouveau secrétariat national installé dans la foulée du congrès de Marseille et des nombreuses contributions thématiques déposées alors.

En 2023, le secrétaire national adjoint aux Droits LGBTQI+, a communiqué sur les enjeux liés à cette journée. Les socialistes continueront de se battre pour la réparation des victimes et la création d'un délit pénal de négation des répressions subies par les personnes LGBT pendant la Seconde Guerre mondiale, que la droite sénatoriale a empêché.

En 2024, en cette journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, les socialistes ont rappelé leurs propositions pour défendre les droits LGBTQI+ en Europe, dans un contexte d'augmentation des agressions. Un débat a été organisé sur les droits LGBTQI+.

Animé par Adrien Gérard, depuis le congrès de Marseille, le secrétariat national adjoint a mené plusieurs actions pour remettre les enjeux LGBTQI+ dans l'agenda du parti, et cela en lien avec les activités de HES.

- **La rédaction de communiqués de presse, de billets et la signature de tribune** au nom du parti :
Acceptess-T pour le TdOR, lettre au Premier Ministre à l'initiative de l'inter-LGBT, ICE interdiction TdC en mai 2024, marchons contre l'extrême droite, la campagne juge pas mon genre.
- **Le développement de relations avec les associations LGBTQI+** : OUTrans, Acceptess-T, AIDES, Inter LGBT, Fédération LGBT, Amnesty, Rainbow Rose, HES, Collectif Intersexe Activiste, SOS Homophobie...
- **L'organisation d'auditions et de rencontres** : François Vauglin, Patrick Bloche, Benjamin Vaudant, SG de l'Autre Cercle, Benoit Berthe Siward - porte parole collectif rien à guérir, Yan Chantrel, Matteo Garguilo, président ACT France, Maud Royer asso toutes des femmes, Julia Torlet, présidente SOS Homophobie, Marc Dixneuf, DG AIDES, Kevin Galet, PP Fédération LGBTI+, James Leperlier, président de l'Inter-LGBT, Flora Bolter, co-directrice de l'observatoire LGBTQI+ à la Fondation Jean-Jaurès, Marc Angel, Chloé Ridet, Elio Di Rupo, Giovanna Rincón
- **La création d'une commission nationale LGBTQI+** :
Elle se donne pour but d'identifier les combats prioritaires des socialistes sur les questions LGBTQI+ et d'adopter un programme de travail et d'actions. Celui-ci a commencé avec la tenue des deux auditions (les suivantes ont été reportées en raison de l'actualité électorale et politique) :
 - **La "transidentité : quels enjeux ? quelle réponse politique ?"** le 21 mars 2024 avec la participation de Anaïs Perrin-Prevelle, directrice de l'association OUTrans, Giovanna Rincon, directrice de l'association Acceptess-T et vice-présidente du COREVIH Ile-de-France Nord et Clara Gorbova de SOS-Homophobie.
 - Et un autre sur **"l'intersexuation"** le 2 mai 2024 avec Sébastien Tüller, responsable de la commission OSIG à Amnesty France.

- La participation à la programmation du Campus de Blois : organisation de 4 ateliers à Blois en lien avec les questions LGBTQI+ : ruralité, anniversaire du mariage pour tous, deux séances de sensibilisation à la "lutte contre les LGBTQIphobies" en 2025

- **L'échanges avec les parlementaires** sur des sujets relatifs aux droits LGBTQI+

- **La participation à des mobilisations LGBTQI+** : marche des Fiertés (Paris, Nancy, Strasbourg...), cérémonie des Out d'Or de l'AJL - association des journalistes LGBTQI+, participation aux rencontres LGBTQI+ de SOS Homophobie, présence à l'AG du centre LGBTQI+ de Nancy / asso Equinoxe,

- **La contribution à la rédaction des éléments programmatiques** lors de la campagne des élections européennes

POUR SOUTENIR LES DROITS DE NOS COMPATRIOTES D'OUTRE MER

Ceux-ci ont été au cours des deux dernières années durement touchés. Le cyclone qui a endeuillé Mayotte a ainsi apporté la démonstration que les inégalités structurelles qui affectent ce département ne se résument pas, et de loin, à la question du droit du sol, ce que les socialistes, avec le secrétaire national à l'Outre-mer, Olivier Nicolas, n'ont cessé de rappeler. Comme nous l'avons fait également pour nos concitoyens de Martinique dont nous avons soutenu les manifestations contre la vie chère. Ou encore avec nos élues, élus et camarades à la Réunion, où le Premier secrétaire s'est rendu en 2024.

Nous avons multiplié les alertes sur la situation de la Nouvelle Calédonie que l'indifférence méprisante du Président de la République puis les provocations du ministre de l'intérieur a précipité dans une crise meurtrière dont l'issue doit être un rétablissement du dialogue dans le respect dû à toutes les parties

Le Secrétaire national a été force de propositions pour que la question ultramarine soit bien prise en compte dans les programmes électoraux en 2024 (européennes et législatives) et qu'elle irrigue la programmation des universités d'été de Blois.

POUR FAIRE BARRAGE À L'INFLUENCE DE L'EXTRÊME DROITE

Ainsi avons-nous combattu avec un maximum de détermination la proposition de loi immigration en provoquant son rejet en première lecture à l'Assemblée et en obtenant du Conseil Constitutionnel la censure de plusieurs de ses dispositions, présentées par le RN comme « une victoire idéologique » qu'il n'était pas question d'accepter.

De même, avons-nous été présents dans les manifestations visant à dénoncer le racisme et l'antisémitisme en veillant à ne jamais laisser s'installer la moindre ambiguïté sur la vigueur de nos convictions.

Nous avons organisé un rassemblement le 15 mars contre l'extrême droite à la Bellevilloise.

AUTRES DROITS ET PRINCIPES :

- En 2023, les socialistes sont restés mobilisés pour la sensibilisation, la prévention, l'éducation et la lutte contre la sérophobie et les discriminations à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida le 1^{er} décembre.
- En 2024, hommage a été rendu à Robert Badinter, figure socialiste engagée pour la justice et les droits humains. Une tribune a été publiée dénonçant les atteintes aux libertés publiques (expression, manifestation, syndicale).
- Début 2025, la remise en cause du droit du sol, portée par le Gouvernement et soutenue par la droite, a été jugée inacceptable. Les socialistes ont dénoncé la proposition de loi des Républicains visant à restreindre le droit du sol à Mayotte, estimant que cela mettait en danger l'idée d'une République une et indivisible. Ils se battent pour préserver ce droit fondamental sur l'ensemble du territoire français.
- Les socialistes ont dénoncé la droite sénatoriale qui entend s'attaquer au principe de la laïcité dans le sport et déformer les fondamentaux de la loi de 1905. Le sport doit être un vecteur d'inclusion.
- Nous avons commémoré le 80^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, rappelant où peut conduire la haine et l'antisémitisme.
- Le 10^{ème} anniversaire des attentats de janvier 2015 (Charlie Hebdo, Clarissa, Hyper Cacher) a été commémoré, rappelant le combat pour la liberté d'expression et les valeurs de la République.
- La secrétaire nationale au handicap et à l'inclusion, Samira Laal, en lien avec notre groupe parlementaire, a continué de demander une meilleure reconnaissance statutaire et salariale des AESH. Mais au-delà, à travers le travail de la commission, elle a exigé que le gouvernement agisse pour déployer une politique globale qui fait de l'inclusion un droit : revaloriser l'AAH, créer des référents handicap dans les centres d'accueil des victimes de violences, aider les aidants, rétablir l'obligation de 100 % de logements neufs accessibles...



LE CAMPUS DE BLOIS

Les Universités d'Été à Blois, coordonnées par Nina Karam Leder, secrétaire nationale à la programmation des grands événements, ont été des temps forts de rassemblement et de travail.

La programmation est désormais axée sur les préoccupations des Français avec des ateliers et la participation d'intellectuels, d'universitaires, de think tank (Fondation Jean-Jaurès, L'Hétairie,...), de personnalités politiques représentatives de toutes les formations de gauche.



VIE DU PARTI, MOBILISATION MILITANTE ET OUTILS

LES CAMPAGNES MILITANTES

Depuis 2 ans, le service communication du Parti s'est attaché à créer des espaces de coordination des messages portés par les socialistes pour leur donner plus de force, notamment à travers un approfondissement du travail commun entre le parti et les groupes parlementaires à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen.

- En 2023, une campagne d'adhésion «**Un socialiste, un combat**» a été lancée pour amplifier la dynamique d'adhésion, mettant en avant chaque semaine une personnalité socialiste et sa proposition clé. Cette campagne vise à souligner l'engagement politique et la diversité des combats. Le parti a accueilli **plus de 3 000 nouveaux adhérents** en quelques mois.

Ce travail a donné lieu à de nombreux combats communs : conférences de presse communes retransmises en direct, communiqués et visuels communs, argumentaires à destination des militantes et militants pour produire un récit socialiste partager et valoriser nos parlementaires.

- **Riposte sur les grands textes** : loi immigration notamment, niches parlementaires, campagne, mise en place de live twitch au moment de nos niches parlementaires...

Par ailleurs, le Parti a tenu à fournir des outils aux fédérations pour les accompagner pendant les campagnes des européennes et les législatives puis en lançant une nouvelle charte graphique début 2025 avec, à chaque fois, des modèles de supports déclinables facilement par les fédérations.

Enfin, le parti travaille à alimenter les militantes et militants avec les informations essentielles de l'actualité socialiste, à travers des newsletters régulières mais également avec la création de nombreux outils de riposte : argumentaires militants, tracts, création de la boucle Whatsapp « **Poing gauche** » et du Discord de la « **Brigade com** » ayant pour but d'organiser la riposte tant sur le terrain, partout en France, que sur les réseaux sociaux.

- La campagne «**Faire Front Ensemble**» lancé à la fin de l'année 2024 a permis de continuer d'augmenter le nombre d'adhérentes et adhérents. Merci aux militants qui se sont emparés du kit de mobilisation et aux équipes communication du parti pour leur travail.

LES OUTILS NUMÉRIQUES ET COMMUNICATION :

Depuis 2023, les newsletters régulières ont servi à informer sur l'actualité et les combats menés.

En 2024, la nouvelle chaîne WhatsApp du parti a été lancée pour diffuser des informations socialistes. Les réseaux sociaux ont été utilisés pour relayer l'actualité et les positions (Instagram, X/Twitter).

Début 2025, le Parti socialiste a lancé sa chaîne Twitch et y organise des émissions («**À L'AFFÛT**») pour décrypter des sujets politiques, ainsi que des directs lors d'événements parlementaires. Le «**Zap'Parlementaire**» est devenu un format hebdomadaire présentant les questions au Gouvernement de nos parlementaires.





Une Force électorale

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Lors des élections sénatoriales de 2023, les 33 candidates et candidats socialistes renouvelables avaient été élus en 2017, avant les municipales de 2020. Les bons résultats des élections municipales avec certaines conquêtes notables nous permettaient de demeurer naturellement le moteur de cette élection sénatoriale à gauche même si les écologistes avaient également vu se renforcer leur implantation territoriale dans de nombreux territoires concernés par le renouvellement.

Face à cette situation la direction nationale a pris la décision de travailler à un accord inédit de la gauche avec le PCF et les écologistes considérant nos implantations locales respective excluant ainsi La France Insoumise. La conclusion d'un accord global entre les 3 principales forces territoriales à gauche fut un symbole de notre capacité à réaliser des unions partout où cela permettait à la gauche de se renforcer collectivement.

Dès le lancement du processus de préparation des élections sénatoriales, cet objectif avait été présenté comme prioritaire à la fois par le Parti et par le groupe socialiste au Sénat, le Président Patrick Kanner affichant l'ambition de porter le nombre de sénateurs de gauche à 100 parlementaires, tout en faisant progresser le groupe socialiste.

Là où, sans accord, nous pouvions craindre de nous situer sur la fourchette basse de nos hypothèses (entre 24 et 27 sénatrices et sénateurs socialistes élus), l'accord à 3 nous a permis de conserver nos 33 sénatrices et sénateurs socialistes élus à l'issue du scrutin même si 5 sièges ont été perdus notamment à la faveur de dissidences. On peut également regretter que certains élus pourtant soutenus par le parti ou adhérents du parti aient fait le choix de ne pas rejoindre le groupe socialiste.

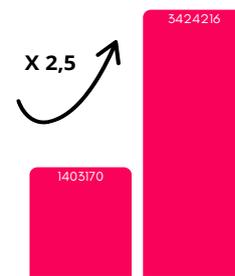
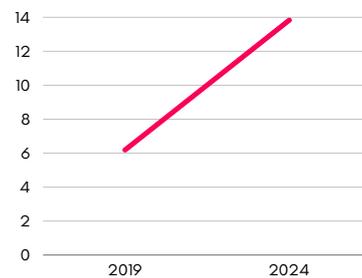
Avec près de 50% de renouvellement, notre groupe a été celui des deux principaux groupes du Sénat avec le plus fort taux de renouvellement (30% pour les LR). Il fut aussi celui qui rajeunit le plus avec une moyenne d'âge baissant de 11 ans.

Les groupes socialistes, communistes et écologistes comptent désormais 99 sénateurs.

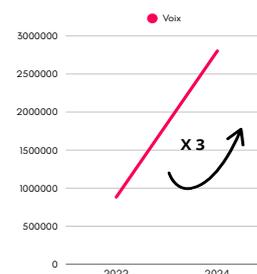
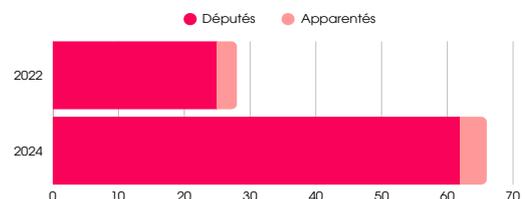
Au cours des deux dernières années, notre parti a augmenté significativement son influence politique à gauche. Cette présence renforcée dans les luttes a été le pendant de notre progression électorale continue, qui a montré que nos propositions étaient de mieux en mieux comprises par nos concitoyens.

La percée des européennes

En dépit d'un **contexte de fragmentation politique accrue** et de disparition des socles électoraux, **le Parti socialiste continue sa remontée au niveau national sur la séquence 2022-2024** après ses bons résultats aux échéances locales de la séquence précédente. Devançant les autres formations politiques de gauche, en particulier les Écologistes dont c'est pourtant l'élection phare, le Parti socialiste observe un **doublément de son score de 2019 en voix comme en pourcentage comme en nombre d'élus**.



Le doublement du groupe parlementaire



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Cela a commencé avec les élections européennes. Si la désignation de Raphaël Glucksmann comme tête de liste avait suscité bien des réactions indignées dans le parti en 2019, il n'en a rien été cinq ans plus tard.

Les élections européennes de 2024 se sont déroulées dans un contexte marqué par la montée des extrêmes droites en Europe, une crise économique persistante et des enjeux environnementaux et sociaux de plus en plus pressants. Le travail du Secrétariat général, avec à sa tête Pierre Jovet, a permis de préparer la campagne – discussions avec Place publique, constitution de la liste, étude de l'opinion...

La direction de la campagne a été confiée à Éric Andrieu, ex-député européen, accompagné d'une responsable presse-communication, d'un chef de cabinet, d'un responsable administratif et d'un conseiller spécial – en lien en amont avec un comité politique et en aval avec des pôles thématiques – idées, déplacements, fédérations.... L'équipe s'est déployée dans un local de campagne dans le centre de Paris.

La campagne de la liste «Réveiller l'Europe» a été dynamique et mobilisatrice, avec des meetings et des événements à travers toute la France, hexagone comme outre-mer, ce qui a permis de mobiliser un large électorat.

Elle s'est appuyée sur un projet solide, pro-européen, mais exigeant vis-à-vis d'une Europe qui devait retrouver sa souveraineté et devenir une puissance politique face aux volontés impérialistes de la Russie, de la Chine, ou des États-Unis dont les sondages laissaient présager une victoire de Donald Trump le 5 novembre. Ce programme assumait une orientation clairement marquée à gauche, en opposition aux politiques néolibérales et aux montées des extrêmes droites.

La liste «Réveiller l'Europe» a obtenu le score de 13,83 % des voix, soit une augmentation significative par rapport aux 6,19 % obtenus par la liste «Envie d'Europe» en 2019. Ce score a permis à la liste d'obtenir 13 sièges au Parlement européen, contre 5 en 2019. Elle talonne celle de la majorité présidentielle (14,6 %) et devance celle de La France insoumise (9,89%).



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La dissolution surprise de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron, au soir du 9 juin, c'est-à-dire dans la foulée de l'annonce des résultats des élections européennes, procédait d'une faute et d'une erreur : la faute était de convoquer une dissolution quand l'extrême droite était sur un tremplin électoral avec plus de 40% des voix, c'était lui ouvrir la porte de Matignon ; la seconde était de ne pas avoir cru que la gauche, face à ce danger, ne serait pas en capacité de se rassembler après s'être déchirée lors des élections européennes. Erreur d'analyse.

Dès le 9 juin, le premier secrétaire a appelé à un rassemblement de la gauche et des écologistes face à la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Parallèlement François Ruffin a appelé à la constitution d'un nouveau front populaire. C'est sur ces bases que les discussions ont pu s'engager dès le lendemain à commencer par les écologistes, les communistes et Place publique. Les insoumis se sont greffés ensuite.

Les discussions ont été menées pendant les jours qui ont suivi – avec Boris Vallaud et Johanna Rolland sur le projet – et sur les circonscriptions avec Pierre Jovet, Sébastien Vinci, Benoit Payan et Maxime des Gayets en renfort.

La campagne électorale a été éclair – le premier intervenant 21 jours plus tard et le dépôt des candidatures moins d'une semaine après la dissolution... Il a fallu désigner les candidates et les candidats dans l'urgence en déconstruisant le cadre établi deux ans plus tôt, notre score aux européennes étant passé par là.



Comme aux européennes de 2024 (à l'occasion desquelles nous avons doublé notre représentation) notre groupe à l'Assemblée a plus que doublé ses effectifs en devenant 2,3 fois plus important à l'issue de la dissolution, nous plaçant pratiquement à égalité avec LFI, validant notre choix de l'unité sans cesser de faire valoir à côté de nos partenaires nos convictions propres.

Le parti a ainsi retrouvé une présence parlementaire dans de nombreux départements tout en amenant aux responsabilités un grand nombre de nouveaux et jeunes élus, contribuant à assurer ainsi son avenir.

Il a enfin su utiliser cette importance nouvelle pour se saisir des clés de la censure, retirant au RN une grande part de son influence au Parlement.

Cette action multiforme s'est enfin traduite par le dépôt d'un grand nombre de propositions de loi de qualité illustrant la capacité de réflexion et de travail retrouvée du groupe et du parti.

Alors que Marseille a souvent été présenté comme un combat fratricide, au cours des deux années qui se sont écoulées, toutes les grandes orientations proposées par la direction (programme européen, conventions thématiques, liste aux européennes, adhésion au NFP, censure du gouvernement Barnier, non censure du budget Bayrou) ont été adoptées à l'unanimité ou à la quasi-unanimité par les instances nationales du parti où siègent l'ensemble des sensibilités.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bureau

national

des

adhésions

Le Bureau national des adhésions (BNA), à l'occasion de sa réunion d'installation qui s'est tenue le 10 mars 2023 a élu Fabrice de Comarmond, Président du BNA.

Les missions essentielles du BNA ont dès le début été rappelées : instance indépendante et d'appel des décisions du BFA, il remplit la mission politique de validation du corps électoral pour l'ensemble des échéances électorales internes du parti en l'espèce :

- la convention *Europe*
- la convention *Le Temps des Femmes*
- la convention Sécurité et prévention de la délinquance
- les désignations pour les Sénatoriales de 2023,
- les désignations pour les Européennes de 2024
- les désignations pour les municipales de 2026
- les votes du 81^{ème} congrès

Il exerce en outre le pouvoir permanent de contrôle et de surveillance de l'évolution des effectifs du Parti. Le mandat a notamment été marqué par l'augmentation des adhésions : 12 500 depuis le congrès de Marseille dont 7 000 adhésions depuis la campagne du Nouveau Front Populaire et la mise en place de la nouvelle plateforme d'adhésion nationale.

En parallèle, le BNA a engagé un groupe de travail visant à recenser des instances fédérales de contrôle des adhésions.

Dans la suite de ce qu'il s'était fixé lors du congrès d'Aubervilliers, le BNA a poursuivi sa mutation en numérique en installant un fonctionnement intégralement en visioconférence, tant pour des raisons économiques qu'écologiques.

Malgré les nombreuses périodes de campagnes en 2024 (Européennes et législatives anticipées), le Bureau du BNA s'est réuni à 4 reprises et 17 réunions du BNA ont eu lieu. Cette organisation a permis de maintenir le rythme de travail et de remplir l'ensemble de ses missions :

→ FUSIONS, MODIFICATIONS, SUPPRESSIONS/DISSOLUTIONS, CRÉATIONS DE SECTIONS :

- sur la période 92 mouvements de section ont été adoptés par le BNA, dont
- 81 fusions de sections
- 11 nouvelles sections créées, liées à l'arrivée de nouveaux militant·es

→ MISES À JOUR ANNUELLES DU FICHER NATIONAL

à travers les opérations de « mise en démission d'office » pour les adhérents accusant un retard de plus de deux années de cotisations ;

→ SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE BLUM

et du travail sur la mise en place du nouveau logiciel de gestion des adhérents en lien avec le secteur Fédérations et la DSI.

MISE À JOUR DU FICHER DES ADHÉRENTS

Depuis le congrès de Marseille, le Bureau national des adhésions a été amené à mettre en démission d'office les adhérent·es dont la dernière cotisation remontait à l'année 2019, 2020 et 2021.

- 2019 : 4 052
- 2020 : 2 478
- 2021 : 4 998

Lors de la mandature, le Bureau national des adhésions n'a pas eu à traiter de contentieux d'importance. La plupart de ses interventions n'ont pas dépassé le simple appui pour régler des retards administratifs ponctuels.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation du congrès, le BNA, par la voix de son président, a accompagné le travail de la commission nationale de préparation du congrès en rappelant systématiquement les règles en vigueur dans notre parti concernant les adhésions, au sein et hors du lieu de vote, les règles de constitution des listes électorales et le fonctionnement des erratums lors des votes.

Fabrice de Comarmond tient à remercier l'ensemble des membres du Bureau national des adhésions pour leur assiduité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Commission

Nationale

de Contrôle

Financier

Lors de sa première réunion de mandat le 30 mars 2023, la CNCF a élu Paul Simondon à la présidence de la commission, pour la première fois issue d'un autre texte d'orientation que celui du premier secrétaire.

Sur convocation de son président, la CNCF s'est réunie 5 fois à l'occasion de ce mandat entre mars 2023 et avril 2025, en présence de la trésorière Fatima Yadani et de la secrétaire nationale adjointe à la trésorerie Dominique Demangel.

Le mandat a débuté avec une formation sur l'environnement légal et réglementaire des finances des partis politiques et sur le déroulement de la consolidation des comptes d'ensemble du Parti socialiste. Les comptes d'ensemble ainsi que l'état budgétaire du siège national ont été présentés aux membres de la commission. Le périmètre de consolidation est stabilisé autour de 2600 entités conformément à la loi du 15 septembre 2017 mais un effort continu est mené pour veiller à intégrer toutes les sections actives du parti et référencer l'intégralité des structures patrimoniales. Les comptes 2024 seront présentés à la CNCF après leur dépôt à la CNCCFP.

Extraits des comptes d'ensemble du Parti socialiste :

	2021	2022	2023
ACTIF NET	45,9M€	42,7M€	40M€
DISPONIBILITÉS	19,5M€	19,2M€	18,4M€
FONDS PROPRES	37,3M€	34,8M€	34,4M€
DETTES	7,2M€	6,5M€	4,8M€
DOTATION PUBLIQUE	5,9M€	5,9M€	4,5M€
COTISATIONS ADHÉRENTS	2,7M€	2M€	2,4M€
COTISATIONS ÉLUS	5,5M€	4,98M€	4,9M€
RÉSULTATS	-1,7M€	-2,5M€	-1,5M€

Ainsi, sur la période 2021-2023, le déficit annuel était en moyenne de 1,9M€, en réduction par rapport à la situation entre 2016 et 2020.

Les membres de la commission ont été informés des coûts des élections 2022 et 2024 pour les finances du parti, ainsi que de l'évolution de la dotation publique, en baisse de 1,7 M€ suite aux législatives 2022.

Un budget prévisionnel du siège national a été présenté pour l'année 2025. Il prévoit une hausse du soutien aux fédérations, de dégager un résultat positif de 1M€ et donne pour objectif pluriannuel de dégager cette même somme par an pour la prochaine campagne présidentielle. Pour 2025, la dotation publique est estimée suite aux législatives partielles à 7M€, en hausse de 2,5M€.

Les discussions au sein de la commission ont amené à préciser les informations sur l'évolution de la masse salariale et à présenter un rapport social du siège du Parti comme employeur. Elles ont également interrogé la stratégie immobilière du Parti ainsi que le recours à des prestations extérieures notamment dans les domaines de la communication et de l'événementiel.

Il est rappelé que la CNCCFP a depuis la loi du 15 septembre 2017 des pouvoirs étendus dans l'inspection des comptes des partis politiques et s'intéresse à leur contenu plus en détail. Les services du siège national doivent alors obtenir des réponses de la part des fédérations pour être en mesure de répondre à la CNCCFP sur ses interrogations. La CNCCFP a mis l'accent sur les prêts non remboursés au parti par les débiteurs. Il convient de s'assurer que les prêts consentis sont bien remboursés pour qu'il n'y ait pas de risque d'enrichissement personnel de la part des bénéficiaires des prêts.

Les réunions annuelles des trésoriers fédéraux ont été l'occasion de rappeler ces obligations. Cette réunion a été conjointe avec le séminaire des secrétaires de section et des premiers fédéraux sous le nom de Séminaire d'hiver en décembre 2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
COMMISSION
CONTRE
LE HARCÈLEMENT,
LES DISCRIMINATIONS
ET LES VIOLENCES
(COMHADIV)

2025 - RAPPORT D'ACTIVITÉ Commission Contre Le Harcèlement, Les Discriminations et les Violences (COMHADIV)

PROPOS INTRODUCTIF

Compte tenu du caractère récent de cette commission (mise en place en Août 2022) et du fait qu'elle ne semble pas être encore très connue par les militant.e.s, il semble important d'en rappeler sa composition et ses principales règles de fonctionnement.

La COMHADIV est composée de 10 membres ayant le droit de vote (5 titulaires et 5 suppléants choisis pour leurs compétences et/ou leur expérience) et de deux membres de droit : le ou la secrétaire nationale à l'égalité femme/homme et le ou la Président-e d'HES.

Elle peut être saisie par :

- une personne s'estimant victime de harcèlement, de discrimination ou de violence (sexiste, sexuelle ou non)
- un-e témoin
- un référent fédéral
- un membre de la cellule d'écoute du Parti Socialiste

ou bien s'autosaisir.

La COMHADIV est une instance politique et n'est donc pas destinée à se substituer à la Justice :

- Elle n'est pas là pour apprécier si un comportement d'un adhérent du parti constitue une faute civile ou bien une infraction pénale
- En revanche, elle a pour mission d'apprécier si le comportement du ou de la signalé-e est compatible avec ce qu'on attend d'un militant, d'un responsable ou bien d'un élu du Parti Socialiste.

Les statuts et la Charte Ethique du Parti Socialiste évoquent notamment, comme valeurs à respecter : **l'émancipation, l'égalité réelle, le respect, la lutte contre toute forme de discrimination ou de harcèlement moral ou sexuel et contre tout agissement sexiste.**

La Commission se réunit en règle générale une fois par mois. Ses travaux sont totalement confidentiels, tout comme les entretiens que les rapporteurs ont avec les personnes concernées, les témoins, les premiers ou premières fédérales, etc. Si une personne sollicite l'anonymat, celui-ci est respecté.

Lors d'une réunion mensuelle, les membres présents :

- examinent les nouvelles saisines et désignent 2 rapporteurs en charge de l'instruction du dossier ;
- examinent l'état d'avancement des dossiers en cours, échangent sur les personnes à entendre, les démarches à effectuer, etc. pour poursuivre le traitement du cas ;
- écoutent le compte-rendu des rapporteurs sur les dossiers arrivés à leur terme et prennent une décision en se mettant d'accord sur les termes de la décision.

Lorsqu'une décision de sanction est prise, la décision intégrale et motivée est envoyée au signalant ou à la signalante (s'il s'agit de la victime) et au ou à la signalé-e. Le Premier ou la Première Fédéral-e de la Fédération dont dépend le ou la signalé.e est informé.e uniquement de la sanction prise. De plus, lorsque la sanction est une exclusion, le Premier Secrétaire National est informé de celle-ci.

ACTIVITÉ

34 saisines dont :

- 2 autosaisines
- 3 saisines via la cellule d'écoute

Les signalant-e-s sont, dans la quasi-totalité des cas, des personnes, adhérentes ou non du Parti Socialiste, s'estimant victimes du comportement d'un-e membre du Parti. Un signalement a été effectué par la direction nationale et 4 signalements par une Fédération (1^{er}/1^{ère} Fédéral-e ou Trésorier Fédéral).

Les saisines par catégorie :

Viol et agression sexuelle	4
Violences conjugales	2
Harcèlement sexuel	6
Agissements sexistes	3
Harcèlement moral	15
Discrimination / propos racistes	4

- > 16 dossiers actuellement en cours
- > 17 dossiers terminés
- > 1 en stand-by

Les 17 dossiers terminés n'ont pas nécessairement donné lieu à une sanction car certaines saisines :

- Relevaient de la CFC ou de la CNC déjà saisies en parallèle ;
- N'entraient pas dans les compétences de la COMHADIV ;
- Nécessitaient uniquement une réponse sur le fonctionnement de la Commission, le panel des sanctions, ou autre ;
- Ne permettaient pas d'obtenir suffisamment d'éléments pour constater un manquement aux principes et valeurs du Parti ;
- Ne concernaient pas un adhérent du Parti Socialiste.

Sur ce dernier point, la Commission a fait le choix, pour des faits revêtant une certaine gravité et imputables à un adhérent du Parti Socialiste ayant démissionné, de prononcer une décision d'exclusion afin d'éviter une nouvelle adhésion sans examen de celle-ci par le Conseil National ou le Bureau National des Adhésions.

6 décisions ont été notifiées :

- > 2 exclusions définitives
- > 4 avertissements dont deux avec une injonction de suivre une formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

2025 - RAPPORT D'ACTIVITÉ Commission Contre Le Harcèlement, Les Discriminations et les Violences (COMHADIV)

CONSTAT

Avec le temps, la COMHADIV est de plus en plus connue et fait l'objet de plus de saisines, ce qui nécessiterait plus de membres et plus de réactivité dans le remplacement des membres quittant la Commission.

En outre, les saisines sont plus argumentées et construites qu'au début de l'activité de la Commission. Cela nécessite donc un travail d'instruction plus important et plus soutenu de la part des rapporteur.e.s.

Le temps passé par chaque rapporteur.e se compte en fonction du nombre d'auditions par cas (en moyenne 5 à 10 auditions), des délais de rendez-vous, des échanges entre les deux rapporteur.es et rédaction des compte-rendus. Chaque cas peut prendre une dizaine d'heures par rapporteur.e.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Commission

nationale

des conflits

La Commission nationale des conflits (CNC), telle qu'issue du Congrès de Marseille a été installée le 29 mars 2023 avec Robert GELLI président élu, Olivier GALIANA 1^{er} Vice-Président, Madeleine BRUN et Alexandra CORDEBARD Vice-Présidentes, Sandra TABARY secrétaire ainsi que Marc LOPEZ, Sébastien COTE, Alexandre GOUTAGNY, Brigitte MARCINIAK, Joao MARTINS PEREIRA, Laurence PEREZ membres du bureau.

Dès son installation, la CNC a dû s'organiser pour traiter les nombreux dossiers en stock liés à la décision de suspension prise le 28 juin 2022 par le Bureau national à l'encontre de 57 titulaires et 22 suppléant-e-s, candidat-e-s aux élections législatives de 2022 dans des circonscriptions où avait été investi un autre candidat dans le cadre de l'accord NUPES. 13 dossiers ayant été traités par la précédente CNC, il en restait 66 à examiner.

La première séance s'est tenue le 16 juin 2023, une fois l'affectation par la direction nationale d'un secrétaire et alors qu'une suspension d'un an avait été déjà effectuée. De juin 2023 à mars 2025, la CNC a tenu 10 audiences, dont certaines ont duré de 14 heures à plus de 20 heures et a statué sur les cas de 62 « *dissidents* ». Les situations concernant des parlementaires en exercice et nécessitant un traitement pas seulement disciplinaire n'ont pu être traitées.

Sur les suspendus à la suite des législatives de 2022, la CNC a prononcé des décisions allant d'une suspension de 3 à 18 mois à l'exclusion temporaire ou définitive. Les exclusions ont représenté 17% (12% définitives) et les suspensions de 6 mois ont été majoritairement prononcées (54% du total). La CNC précédente avait prononcé un blâme, des suspensions de 4 ou 6 mois, des exclusions d'un an, et constaté des démissions.

Le contexte particulier de ces situations a suscité au sein de la CNC des débats parfois vifs, polémiques que les membres ont su dépasser pour dégager une jurisprudence prenant en compte d'un côté le comportement lors des élections, l'attitude à l'égard du candidat officiellement investi, le désistement ou pas en sa faveur, et d'un autre côté l'engagement passé et actuel au service du parti et de ses valeurs ainsi que la volonté de poursuivre la militance en son sein.

La CNC a, dans tous les cas, rappelé que le fait de se porter candidat à des élections législatives, après la décision de la direction nationale du PS de soutenir une autre candidature enfreignait les statuts du parti et notamment son article 1.2.3, et qu'il ne se déduisait pas des termes de l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 10 juin 2022 que les adhérents du PS seraient déliés de l'engagement de loyauté et de soutien des candidats désignés par le parti conformément à l'article 5.2.2 des statuts.

En plus des cas soumis par la décision du BN du 28 juin 2022, cinq autres situations ont donné lieu à décisions de la CNC, deux exclusions définitives, une exclusion temporaire de 2 ans, une suspension de 6 mois, un blâme et deux relaxes.

Celles-ci ont été l'occasion de rappeler quelques principes :

- Nul ne peut faire l'objet d'une sanction en l'absence d'éléments suffisants pour caractériser les faits et rapporter la preuve de propos ou faits incriminés ;
- La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le terrorisme, quelles qu'en soient les formes, est un des combats prioritaires du PS, et que tenir des propos connotés ou ambigus sur de tels sujets est une grave entorse aux valeurs fondamentales qui ont toujours inspiré et inspirent l'action du parti, et justifie une exclusion ;
- Le fait que des propos répréhensibles soient tenus sur une messagerie privée ne prive pas la possibilité d'une sanction dès lors que ce comportement est incompatible avec la qualité d'adhérent ;
- L'absence de plainte ou de poursuite pénale n'a pas d'incidence sur la possibilité d'engager une procédure interne pour manquement aux règles statutaires du parti et aux valeurs qu'il défend ;

Les contentieux relatifs aux organisations départementales ou régionales relèvent d'abord des instances nationales politiques et l'engagement de la direction de proposer la création d'une commission ad hoc chargée de remettre un rapport sur le fonctionnement de l'instance en cause est de nature à satisfaire la CNC, s'il est suivi d'effet.

De manière générale, la CNC s'est attachée à s'assurer du respect des règles du parti socialiste et des différents textes applicables, tout en veillant dans sa pratique à la mise en œuvre des grands principes du droit et de la procédure, respect du contradictoire, des droits de la défense, de la collégialité, de la motivation, du secret des délibérations de façon à sécuriser techniquement et juridiquement les décisions prises susceptibles de recours devant les juridictions judiciaires.

Si des ajustements des articles des statuts et du règlement intérieur s'avèrent nécessaires pour notamment clarifier les conditions de la saisine de la CNC, prévoir le recours aux nouvelles technologies ou consacrer la présence aux séances d'un représentant de la direction, dont les avis prodigués ont été précieux et utiles pour la commission, les principes régissant le fonctionnement actuel de la CNC et sa composition assurant une représentation proportionnelle des différents textes d'orientation sont la marque d'un parti profondément démocratique.

A la fin du mandat de cette CNC, dont l'activité a été intense, je tiens à remercier très sincèrement ses membres pour leur engagement, leur sens des responsabilités et de la recherche d'un équilibre entre l'intérêt du parti et les traitements des situations individuelles de militants ayant enfreint les règles statutaires. J'associe à ses remerciements les permanents qui ont assuré avec efficacité le secrétariat de la CNC et résolu les problèmes techniques que le distanciel peut parfois générer.

Je tiens également à saluer tout particulièrement le premier vice-président Olivier GALIANA et les deux vice-présidentes Alexandra CORDEBARD et Madeleine BRUN, avec lesquels les échanges ont permis un fonctionnement le plus fluide possible de la commission ainsi que Marc SADOUN qui a représenté la direction devant la CNC et dont je me plais à louer l'engagement et la qualité de nos relations.